Annual Report of the Implementation Committee

The Gwich'in Comprehensive Land Claim Agreement

Northwest Territories Canada

Canada

Annual Report of the Implementation Committee

The Gwich'in Comprehensive Land Claim Agreement

Northwest Territories Canada

Canada

Published under the authority of
the Minister of Indian Affairs and
Northern Development Ottawa, 1998

QS-5342-000-BB-A1
Catalogue No. R31-9/1998
ISBN 0-662-63944-8

© Minister of Public Works and Government
Services Canada

Indian and Northern Affairs Canada
Affaires indiennes et du Nord Canada

105-00402/

Foreword

The Implementation Committee is pleased to provide its fifth annual report on the implementation of the Gwich'in Comprehensive Land Claim Agreement. This report covers the fiscal year extending from April 1, 1997 to March 31, 1998.

The Implementation Committee is composed of a senior official from each of the parties: the Gwich'in Tribal Council, the Government of the Northwest Territories and the Government of Canada. The Committee functions by consensus and serves as a forum where parties can raise issues and voice their concerns.

The role of the Implementation Committee is to monitor and provide direction on the implementation of the Agreement. This annual report describes achievements and developments during the year. Information is contributed by various federal and territorial departments, the Gwich'in Tribal Council and other bodies established under the Agreement.

Progress is being achieved within a relationship defined by mutual respect and a commitment to fulfill obligations. As partners, we will continue to work together to ensure successful implementation of this Agreement.

Richard Nerysoo
Gwich'in Tribal Council

Mark Warren
Government of the Northwest Territories

Terry Henderson
Government of Canada

Table of Contents

FOREWORD

1 FEATURES OF THE AGREEMENT 2

2 HIGHLIGHTS 3

3 IMPLEMENTATION COMMITTEE 5

3.1 Five-Year Review of Implementation Plan 5

3.2 Mackenzie Valley Resource Management Act 6

3.3 Other Activities 6

4 IMPLEMENTING BODIES 7

4.1 Arbitration Panel 7

4.2 Enrolment Board 7

4.3 Gwich'in Interim Land Use Planning Board 8

4.4 Gwich'in Renewable Resources Board 8

4.5 Renewable Resources Councils 10

4.6 Mackenzie Valley Environmental Impact Review Working Group 12

4.7 Land and Water Working Group 13

5 GWICH'IN TRIBAL COUNCIL 15

5.1 Five-Year Review 15

5.2 Bill C-6, the Mackenzie Valley Resource Management Act 15

5.3 Yukon Development Assessment Process 15

5.4 Gwich'in Land Administration 15

5.5 Self-Government Negotiations 15

5.6 Hiring 16

6 GOVERNMENT OF THE NORTHWEST TERRITORIES 17

6.1 Ministry of Aboriginal Affairs 17

6.2 Resources, Wildlife and Economic Development 17

6.3 Education, Culture and Employment 19

6.4 Justice 19

6.5 Public Works and Services 20

6.6 Transportation 20

7 GOVERNMENT OF CANADA 21

7.1 Legislation and Regulation 21

7.2 Economic Activity and Employment 22

7.3 Environmental and Wildlife Management 22

7.4 Heritage 23

7.5 Land and Water Management 24

7.6 National Defence 24

7.7 National Energy Board 25

7.8 Revenue Canada 25

7.9 Federal Co-ordination of Implementation Activities 25

7.10 Other Implementation Activities 26

APPENDICES

Appendix 1: Membership of Implementing Bodies (as of March 31, 1998) 27

Appendix 2: Map of Gwich'in Settlement Area 29

Appendix 3: Schedule of Capital Transfer Payments, 1992 to 1997 30

Appendix 4: Implementation Payments,1992-93 to 1997-98 30

Appendix 5: Resource Royalties, 1992 to 1997 31

Appendix 6: Gwich'in Property Taxes Paid Out,1994 to 1997 31

1 | Features of the Agreement

On April 22, 1992, the Gwich'in Tribal Council (GTC), the Government of the Northwest Territories (GNWT), and the Government of Canada signed the Gwich'in Comprehensive Land Claim Agreement and the accompanying plan to guide the implementation of obligations by all parties to the Agreement. The Agreement took effect on December 22, 1992.

Major provisions of the Agreement are:

— An estimated 2,200 Gwich'in beneficiaries became the owners of 22,422 square kilometres of land in the Northwest Territories and 1,554 square kilometres of land in Yukon.

— Within the Gwich'in Settlement Area (GSA), the Gwich'in retain extensive and detailed wildlife harvesting rights, rights of first refusal to a variety of commercial wildlife activities and guaranteed participation in public government bodies.

— Government bodies were to be established for both the management of wildlife and the regulation of land, water and the environment. The Agreement identifies the membership, functions and start-up time for each of these public government bodies.

— The Gwich'in receive $75 million, in 1990 constant dollars, in tax-free capital transfers which will represent $141 million over 15 years. A $7.4 million capital transfer payment was made to the GTC upon the proclamation of the *Gwich'in Land Claim Settlement Act*. Additional payments are made on each anniversary of the signing of the Gwich'in Agreement. A share of annual resource royalties from the Mackenzie Valley is paid to the Gwich'in on a quarterly basis.

The Agreement also provides for the negotiation of agreements on self-government, which will be brought into effect through federal or territorial legislation or both.

2 | Highlights

— The GTC received capital transfer payments of $9,318,835, after negotiation loans were deducted.

— The Implementation Committee initiated a five-year general review of the Gwich'in Implementation Plan to describe the current status of land claim obligations, identify larger implementation issues and determine the overall adequacy of implementation funding. The Implementation Committee met three times and dealt with many issues during the year, including discussing the impending passage of the proposed Mackenzie Valley Resource Management Act (MVRMA) and re-allocating implementation funding of the implementing bodies.

— The GTC continued to enroll eligible participants in the Agreement. The Enrolment Registry now lists 2,189 participants.

— The Land Titles Office registered numerous surveys for the specific sites and portions of the boundaries of the larger settlement land parcels. In total, certificates of title have been issued for 154 of the Gwich'in-owned parcels. Certificates of title have now been issued for all but seven Gwich'in-owned parcels.

— A preliminary draft plan was released to solicit initial responses from stakeholder agencies prior to the production of the draft land use plan.

— The Grizzly Bear Management Plan for the GSA identifies priorities, concerns and management needs regarding resource use. The plan now provides for two grizzly bear tags to each renewable resources council (RRC) for allocation to beneficiaries in its community. Gwich'in beneficiaries were able to harvest grizzly bears for the first time since the voluntary ban in May 1992.

— The GNWT Department of Education, Culture and Employment and the Beaufort-Delta Board of Education negotiated a contract valued at $8,224,204 with the Gwich'in Development Corporation for the design and construction of the new school in Fort McPherson. Construction is scheduled for completion in September 1998.

— The park master plan for the Gwich'in Territorial Park is being implemented with all development and operational contracts awarded to Gwich'in-owned and–operated companies. Park development included significant site and road works and designs for various park facilities. Operational work involved the general maintenance of existing sites. The seasonal parks officer position is held by a Gwich'in beneficiary.

— A sole source contract valued at $250,000 was awarded to the Gwich'in Development Corporation for road construction and architectural and engineering services for the Gwich'in Territorial Park. As part of an ongoing project, this first stage will be completed in 1998.

— In February 1998, the Secretary of State for Parks Canada, on behalf of the Minister of Canadian Heritage, informed Gwich'in that Nagwichoonjik (the Mackenzie River stretch between Thunder River and Point Separation) is of national historic significance due to its prominent position within the Gwichya Gwich'in cultural landscape.

— Natural Resources Canada has completed all surveying activities for the Gwich'in Land Claim Agreement according to its obligations. Plans are recorded in the Canada Lands Surveys Records and Land Titles Office where appropriate. Two plans remain unprocessed with surveying issues yet to be resolved. It is expected that any outstanding issues will be resolved by the end of March 1999. For the Tetlit Gwich'in all parcels are fully surveyed, including the boundaries of any exclusions. There were 11 rural blocks and 12 site – specific parcels surveyed, and all plans are recorded. For the Gwich'in all parcels are surveyed: 24 municipal lands, 31 site – specific parcels and 35 exclusions. Also surveyed were portions of boundaries and intersections of boundaries with water courses.

— The Bluenose caribou draft management plan was sent to hunters and trappers committees, RRC's; hunters and trappers organizations in communities within the range of the herd, and co-management boards and government agencies responsible for wildlife management in the Inuvialuit, Gwich'in, Sahtu and Nunavut land claim areas. A meeting of the chairs of wildlife boards and government agencies was held to discuss the co-operation agreement and the structure of the advisory committee. Further discussions on these issues will be undertaken during 1998-1999.

3 | Implementation Committee

The Implementation Committee is composed of senior officials representing each of the parties.

Committee members are Richard Nerysoo, President, Gwich'in Tribal Council; Mark Warren, Director, Claims Negotiation and Implementation, Ministry of Aboriginal Affairs, Government of the Northwest Territories; and Terry Henderson, Director General, Claims Implementation, Department of Indian Affairs and Northern Development, Government of Canada.

Pursuant to Section 28.2 of the Agreement, the Committee is responsible for:

— overseeing and guiding implementation of the Agreement;

— monitoring the status of the implementation plan;

— adjusting the schedule for carrying out implementation activities, re-allocating resources, and amending the implementation plan;

— addressing disputes between parties; and

— preparing an annual report on the implementation of the Agreement for the general public.

During the year, the Committee met a total of three times. Decisions are reached by consensus.

3.1 Five-Year Review of Implementation Plan

The Implementation Committee initiated a five-year general review of the Gwich'in Implementation Plan (pursuant to section 11, Annex E of the Plan).

Objectives included:

— describing the current status of land claim obligations;

— identifying larger implementation issues; and

— determining the overall adequacy of implementation funding.

During the summer of 1997, bodies established under the Agreement reviewed the status of their land claim obligations and presented the results to the Implementation Committee. The Committee then developed a consolidated data base that identified both the accomplishments to date and the outstanding issues.

The Committee moved to resolve some outstanding issues and provided recommendations to government and other implementation bodies for future years. Other issues remained under review (e.g., the adequacy of implementation funding).

A final report is to be submitted to the Minister of Indian Affairs and Northern Development (DIAND) for Canada, the Minister of Aboriginal Affairs for the GNWT and the President of the GTC. The report is to be made available to the general public during 1998-1999.

3.2 Mackenzie Valley Resource Management Act

The Committee continued to prepare for the enactment of the MVRMA. Bill C-6, legislation for resource management of the Mackenzie Valley, was referred to the Standing Committee on Aboriginal Affairs and Northern Development.

This legislation will empower the Land Use Planning Board, the Land and Water Board and the Mackenzie Valley Environmental Impact Review Board (MVEIRB) to regulate land and water use and to conduct environmental assessments and reviews.

3.3 Other Activities

The Implementation Committee was active in other areas, including:

— working on amendments to the Gwich'in Implementation Plan;

— approving the re-allocation of implementation funding resources;

— overseeing production of the Committee's annual report for 1996-1997; and

— overseeing the nomination and appointment process for boards established under the Agreement.

4 | Implementing Bodies

The Agreement provides for the establishment of implementing bodies responsible for managing wildlife resources, conducting environmental impact assessments and reviews of development proposals, planning and regulating land and water use, issues relating to surface entry and compensation, settling disputes related to the interpretation of the Agreement and determining eligibility for participation as beneficiaries of the Agreement. The Agreement sets out the membership, functions and time frame for the establishment of each implementing body.

Progress in establishing these implementing bodies is outlined below.

— The Arbitration Panel, Land and Water Working Group, Interim Land Use Planning Board, Gwich'in Renewable Resources Board (GRRB), RRCs and Mackenzie Valley Environmental Impact Review Working Group are now operational. Current membership of these implementing bodies is listed in Appendix 1.

— The permanent Land Use Planning Board, the MVEIRB and the Land and Water Board will be established on enactment of the proposed MVRMA.

— Chapter 26 of the Agreement calls for establishment of the Surface Rights Board through separate legislation. This quasi-judicial body will have the jurisdiction to resolve disputes between landowners and holders of surface or subsurface commercial interests over entry to the lands and compensation for their use. The Board will consist of members residing in the Northwest Territories and shall act through a panel of its members at least one of whom shall be a resident of the Settlement Area. Since the Surface Rights Board has yet to be created by legislation, any surface rights disputes in the Settlement Area may be referred to the respective Arbitration Panel.

4.1 Arbitration Panel

Chapter 6 of the Agreement provides for establishment of the Arbitration Panel to resolve disputes that arise in the implementation of the Agreement. The Panel will mediate disputes over topics described in the Agreement and those which arise in interpreting the Agreement. The process may involve either one or three arbitrators who will hear evidence. Decisions will be binding, and the arbitrator(s) may make an award, including the payment of costs and interest. Unless otherwise agreed to by the parties to a dispute, the Panel will keep a public file of arbitration decisions.

The Arbitration Panel has not been called upon to arbitrate any disputes. Panel members chose not to meet in 1997-1998.

4.2 Enrolment Board

As required by Chapter 4 of the Agreement, the GTC has assumed responsibility of the Enrolment Board, including production of the annual register for years six through 10 of the Agreement. The Enrolment Registry now lists 2,189 participants. The GTC is responsible for project funding and maintenance costs.

4.3 Gwich'in Interim Land Use Planning Board

The Gwich'in Interim Land Use Planning Board continued to function as the land use planning agency for the GSA. The permanent Land Use Planning Board will be created by the Mackenzie Valley resource management legislation, pursuant to Chapter 24 of the Agreement.

The preliminary draft land use plan remained the Board's central focus throughout the year. The Strategic Plan, prepared in 1995, identified four stages of production for this document: information collection and analysis plan options, preliminary draft land use plan and final land use plan. The sections on information collection and analysis, and on plan options have been completed.

The interim Board released four significant documents.

Proposed Community Protected Areas (September 1997)

This document identifies 42 potential protected areas in the GSA. Selections were advanced at a series of community workshops convened to identify what wildlife habitat, traditional use areas and cultural sites should be protected. The largest of proposed areas is the headwaters of the Arctic Red River, habitat to Dall's sheep, moose and grizzly bears. An adjacent area in Yukon includes the headwaters of the Stewart, Bonnet Plume and Snake rivers.

Summary of Land and Water Activities (October 1997)

This paper examines the forecast for future land use in the GSA. It is based on the issues document and inventory and assessment reports that were released previously.

The Protected Areas Strategy: Workshop Proceedings (November 24-26, 1997, Inuvik, NWT)

This workshop developed an approach for evaluating the protected areas identified in proposed community protected areas. It brought together land use authorities from several jurisdictions to develop a comprehensive land use strategy for the GSA, Yukon, the Sahtu Settlement Area and the Inuvialuit Settlement Region.

Preliminary Draft Land Use Plan (March 1998)

A preliminary draft plan was released to solicit initial responses from stakeholder agencies before production of the draft land use plan.

The preliminary draft land use plan is targeted for completion in September 1998, coinciding with the anticipated proclamation of the MVRMA.

4.4 Gwich'in Renewable Resources Board

The GRRB, created pursuant to Section 12.8 of the Agreement, functions as the main instrument for wildlife and forest management in the GSA. The Board is responsible for ensuring that wildlife, fish and the forests are used in a sustainable manner so they are available today and for future generations. The Board completed its fourth year of operation in 1997-1998.

The GRRB ensures public participation in renewable resource management programs. Community members are involved in program approvals and community field assistants make a valuable contribution to research projects.

The GRRB met in each of the four Gwich'in communities. During these visits, the Board also met with the local RRCs to discuss local renewable resource management concerns and issues. By working closely with the RRCs and government agencies, the Board is working toward long-term sustainable usage and conservation of natural resources in the GSA.

The Board relies on a research component to make informed management decisions. In 1997-1998, it allocated $275,000 to fund 15 projects.

Grizzly Bear Management Plan

The Grizzly Bear Management Plan for the GSA identifies priorities, concerns and management needs regarding resource use. The plan now provides for two grizzly bear tags to each RRC for allocation to beneficiaries in its community. With this, Gwich'in beneficiaries will harvest grizzly bears for the first time since the voluntary ban in May 1992.

Forest Planning Management

Forest management planning activities continued throughout the year. This included timber cruising, training, community meetings to determine forest-use priorities, and eco-forestry and forest management workshops.

Gwich'in Harvest Study

Pursuant to Section 12.5.6 of the Agreement, the Gwich'in Harvest Study entered its third year of operation, passing the halfway point of the study. The results of this study will be used to protect Gwich'in hunting, fishing and trapping by setting the Gwich'in minimum needs levels, and for renewable resource management.

The Harvest Study relies on the participation of Gwich'in living in the GSA for information collection. As an incentive to participate, monthly prizes are awarded in each community. Harvest information is displayed in RRC offices so community members can see the results.

Gwich'in Environmental Knowledge Project

Phase I of the Gwich'in Environmental Knowledge Project was completed this year. The publication "Nành' Kak Geenjit Gwich'in Ginjik" (About the Land) was released in December 1997.

The Board has now initiated Phase II of this project which will conclude with a second book on an additional 20 wildlife and fish species. From November 1997 to March 1998, over 250 interviews were completed and considerable progress was made on the traditional knowledge data base.

Education and Training

Education and training of Gwich'in beneficiaries in renewable resource research and management remains a major component of operations.

In 1997-1998, initiatives included the following.

— Six full time, on-the-job training positions (office manager, secretary, harvest study assistant, research and management assistant, fisheries technician trainee, forest management assistant were provided).

— Over 25 people have been trained and employed as community interviewers for the Gwich'in Harvest Study and Gwich'in Environmental Knowledge Project in the last three years.

— Through the Summer Student Program the GRRB office hire two-to-three summer students annually to work on renewable resource research and management projects. Students get first-hand work experience and learn about co-management of renewable resources.

— By means of the Jim Edwards Sittichinli Scholarship, the Board awards $1,000 scholarships to college or university students pursuing studies in renewable resources or a related field.

— The GRRB has an active staff training program that addresses professional enhancement of all staff.

— Active participation in community career days and science camps and fairs encourages youth to pursue careers in renewable resource management.

Working Together to Care for the Land

The Agreement calls for the GRRB to work as an institution of public government with Gwich'in and government agencies, ensuring responsible renewable resource management. The GRRB has established good working relationships with other boards in the GSA and in other land claim areas.

The RRCs act as the foundation for renewable resource management in the GSA. The GRRB has worked closely with the RRCs to ensure their involvement in renewable resource research and decision-making. This year the Board organized a trappers and fur workshop for the Beaufort-Delta area in October 1997, assisted in the Protected Areas Workshop for the GSA in November 1997, and hosted eco-forestry and forest management workshop. These events brought RRC members together to discuss common concerns and participate in resource management.

4.5 Renewable Resources Councils

Pursuant to Section 12.9 of the Agreement, RRCs were established in each Gwich'in community to encourage and promote local involvement in conservation, wildlife harvest studies, research and renewable resources management.

RRCs engaged in the following activities:

— working closely with implementing bodies and government agencies to identify community renewable resource concerns and issues for research, and to provide advice and support to research projects and management plans being developed in the GSA;

— administering research contracts for the GRRB and government agencies;

— assisting in hiring field assistants from Gwich'in communities for renewable resources projects;

— administering the Community Harvest Assistance Program funding from the GNWT Department of Resources, Wildlife and Economic Development (RWED) to support Gwich'in harvesters and their activities; and

— organizing community caribou hunts to provide meat for elders and needy beneficiaries.

A two-day regional RRC meeting was held in Fort McPherson, with RRCs attending from Inuvik, Aklavik, Tsiigehtchic and Fort McPherson. Matters addressed included the five-year review, Caribou River clean-up site, land management workshop, Yukon development assessment process, Gwich'in Harvesters Assistance Trust Board update, search and rescue, sport hunting, training opportunities, trappers workshop, forestry and research projects. Reports and updates were provided by participating councils, boards and organizations.

Ehdiitat Renewable Resources Council

The Ehdiitat RRC was active in 1997-1998, travelling extensively, conducting numerous meetings and consulting widely. Minutes from 11 meetings were prepared, and 12 monthly reports filed. Activities included grizzly bear tagging, integrated resource management, an all-terrain vehicle trail meeting, spotting for Aklavik Search and Rescue, a Beaufort-Delta area regional trappers and fur workshop, a protected areas workshop and a forest management workshop.

Nihtat Gwich'in Renewable Resources Council

During the year, the Nihtat Gwich'in RRC kept beneficiaries informed about renewable resource activities, worked closely with public government institutions and held numerous workshops.

Activities included:

elections for new Council members;

— a cultural camp for school students at the Rachel reindeer camp, with elders teaching traditional practices and telling stories;

— participation in a GRRB eco-forestry and forestry training, workshop and a GTC land management and control rules workshop on the management of private lands;

— organization of the first grizzly bear hunt by beneficiaries in four years, with a quota of 12 bears or three per community; and

— assisting the joint RRC-GRRB/Fisheries and Oceans Canada fish study at Campbell Lake to study movements of whitefish and spawning areas.

Teetl'it Gwich'in Renewable Resources Council

The Teetl'it Gwich'in RRC held elections in October 1997. The next election will take place October 1999.

Activities during the year included:

— monthly meetings to remain current on renewable resource issues.

— hosting the regional RRC meeting; and

— involvement in various projects, including the Rat River charr monitoring, Caribou River clean-up, Vittrekwa River fish assessment, Husky Lake fishing project, Dempster Highway monitoring, forestry management plan, traditional trails, Gwich'in Harvest Study, Gwich'in Environmental Knowledge Project, Delta Science Camp and Grizzly Bear Management Plan.

Gwichya Gwich'in Renewable Resources Council

The Gwichya Gwich'in RRC brought about an emphasis on the importance of information dissemination, consultations and community participation for the formulation of positions and decision making. The Council worked with many agencies, including the GTC, RWED, GRRB, the Gwich'in Land and Water Board and the Gwich'in Interim Land Use Planning Board, to develop management plans, programs and projects.

The Gwichya Gwich'in RRC was involved with the:

— Gwich'in Harvesters' Assistance Program;

— Forest Management Plan;

— Grizzly Bear Management Plan;

— Large Mammal Management Plan;

— Gwich'in Traditional Ecological Knowledge Project;

— Gwich'in Harvest Study;

— Gwich'in Land Management and Control Rules;

— Land Use Plan; and

— Integrated Resource Management System.

4.6 Mackenzie Valley Environmental Impact Review Working Group

Pursuant to Section 24.3.2 of the Agreement, the Mackenzie Valley Environmental Impact Review Board will be established as the principal agency to undertake environmental impact assessment and review in the Mackenzie Valley. The Board's jurisdiction will apply to all lands in the Mackenzie Valley, excluding the Inuvialuit Settlement Region and Wood Buffalo National Park.

Working Group Activities

The Mackenzie Valley Environmental Impact Review Working Group was created to guide the formation of the MVEIRB. This working group has been developing environmental assessment and review guidelines to establish how the Board will handle assessment referrals and environmental impact reviews, finalizing by-laws, and completing the Operations and Review Manual. During 1997-1998, the working group held six meetings and numerous teleconferences.

Other activities included:

— participation in orientation sessions to develop a better understanding of the environmental impact assessment process;

— co-operating with other agencies and working groups to formulate guidelines for preliminary screening (bringing consistency of approach to screening in the Mackenzie Valley);

— hosting public information sessions, attending meetings to disseminate information and building liaisons with other organizations; and

— working to fulfill other implementation requirements (e.g., five-year review of the Gwich'in Implementation Plan).

4.7 Land and Water Working Group

With enactment of Section 24.4 of the proposed MVRMA, the Gwich'in Land and Water Board will come into being and take responsibility in the GSA for issuing, amending and renewing water licences, land use permits and other authorizations as provided in the legislation and ensuing regulations. The Gwich'in Land and Water Working Group was formed in 1995 to prepare for the passage of this legislation.

Processes and Procedures

During 1997-1998, the Working Group's priorities included preparation of draft processes and procedures for the Board, and provisions for the transference of authority from the Northwest Territories Water Board.

Other initiatives include:

— processes for community consultation for application review;

— integration of the institutions of public government into application review;

— integration of traditional knowledge into the permitting process;

— development of a single application form for water and land use;

— integration of Geographical Information System (GIS) data into application review; and

— training of Land and Water Working Group members.

Application Reviews

The Board's GIS has been designated a critical element for all application reviews. This has brought focus to the development of information for this purpose.

Information levels now include:

— Gwich'in private land parcels;

— Gwich'in harvest areas;

— municipal boundaries;

— protected area boundaries (land use plan);

— transportation corridors;

— water bodies and water courses;

— traditional knowledge (wildlife and fish); and

— Gwich'in Harvest Study information.

Other Activities

— Staff have been involved in the review of land use and water use applications to DIAND and the Northwest Territories Water Board.

— Advice on environmental permitting was provided to the GTC.

— The working group has been active in the establishment and development of both the MVEIRB and the Mackenzie Valley Land and Water Board.

5 | Gwich'in Tribal Council

The GTC is mandated to:

— implement the Agreement on behalf of its membership; and

— deal with issues that concern the Gwich'in beneficiaries.

5.1 Five-Year Review

During 1997-1998, the GTC was actively involved in the five-year review of the Gwich'in Implementation Plan. This activity has included submissions to the Implementation Committee and a continuing dialogue to advance outstanding issues.

5.2 Bill C-6, the Mackenzie Valley Resource Management Act

In December of 1998, the President of the GTC, Richard Nerysoo, appeared before the Standing Committee on Aboriginal Affairs and Northern Development to elaborate on the merits of Bill C-6, the MVRMA.

5.3 Yukon Development Assessment Process

The GTC began discussions with Canada on the Yukon development assessment process (DAP), pursuant to the Yukon Umbrella Final Agreement. This initiative will establish a new system for environmental assessment and review, replacing the Canadian Environmental Assessment Agency process in Yukon. The GTC's participation in DAP ensures reflection of Gwich'in positions in decisions which affect Tetlit Gwich'in Yukon lands under the Yukon Transboundary Agreement. Issues include the development of interim measures for the protection of the primary and secondary use areas (pending DAP approval). Work on DAP will continue in 1998-1999.

5.4 Gwich'in Land Administration

The Gwich'in Land Management and Control Rules will provide Gwich'in Land Administration with guidelines to manage access to private lands. A draft of these rules has been reviewed by technical staff, and approval by the Gwich'in Annual Assembly is expected in October 1998.

5.5 Self-Government Negotiations

Chapter 5 of the Agreement provides that governments and the GTC enter into negotiations to conclude agreements of self-government. In 1993, Canada accepted a joint proposal to negotiate self-government from the GTC and the Inuvialuit Regional Corporation. In 1996, negotiations on a process and schedule agreement were completed. Substantive negotiations on critical issues were then initiated.

During 1997-1998, negotiations addressed:

— governing structures;

— education and training;

— social services;

— health services;

— child welfare;

— guardianship and customary adoption;

— wills and estates;

— administration of justice; and

— amendment of self-government agreements.

Other outstanding issues are to be advanced in accordance with the main work plan. The negotiating team expects that an agreement in principle will be reached by September 1999.

5.6 Hiring

In 1997, the GTC created a senior position to deal specifically with the management of land claim implementation. This position was necessitated by increased GTC responsibilities in self-government negotiations and additional workload pressures resulting from the five-year review of the Agreement.

6 | Government of the Northwest Territories

During the year, the GNWT was actively involved in implementation activities and related funding agreements. Activity profiles for the ministries/departments of Aboriginal Affairs, Resources, Wildlife and Economic Development; Education, Culture and Employment; Justice; Public Works and Services; and Transportation are presented below.

6.1 Ministry of Aboriginal Affairs

Throughout the fiscal year, the Ministry worked closely with the GTC, federal and GNWT officials, and the implementing bodies established by the Agreement. Activities included co-ordinating GNWT departmental implementation activities, preparing regular status reports for the Implementation Committee and co-ordinating the GNWT contribution to this annual report.

The Ministry represented the GNWT on the tripartite working group responsible for conducting the five-year general review of the Gwich'in Implementation Plan. This working group conducted a page-by-page review of the Plan, identifying outstanding issues and potential amendments, and prepared a data-base document with a status update for all activities and obligations identified in the Plan. A presentation was made, and the review process was discussed at the Gwich'in Annual Assembly in July 1997. The Implementation Committee discussed the issues identified by the working group and made recommendations that will be included in the final report.

An inter-jurisdictional claims implementation conference was hosted by the Ministry on August 19-21, 1997. Participants included representatives from British Columbia, Ontario, Quebec, Newfoundland and Yukon. A variety of implementation topics were discussed, and all parties agreed to continue meeting regularly to discuss issues and share ideas.

Other activities included the following.

— A Ministry official actively participated as the GNWT representative on the Implementation Committee dealing with such issues as the potential impact of the MVRMA on Board activities, the process for Board appointments, departmental implementation obligations and the re-allocation of implementation resources.

— The Ministry was represented on the Gwich'in co-ordinating group tasked with developing regulations for the proposed MVRMA.

— In accordance with Chapter 5 and Appendix B of the Agreement, the Ministry also participated in the Beaufort-Delta self-government negotiations that are moving toward an agreement in principle. Draft sub-agreements were developed in the areas of governing structures; preschool to grade 12; culture, heritage and language; child protection and adoption; and health and income support. Negotiations were initiated on the administration of justice, policing, colleges, ratification and implementation.

6.2 Resources, Wildlife and Economic Development

RWED continued to meet its obligations through ongoing consultation with the GRRB and the local RRCs. The Department worked closely with these organizations to promote, assist and advise on issues involving wildlife management, forestry, resource development and economic development.

Education and Training

Education, training and career development remained a departmental priority. RWED promoted and provided financial support for Gwich'in participation at various conferences and workshops. These included a regional trapper training workshop and a First Nations forestry conference with emphasis on Aboriginal entrepreneurship in forestry. Beneficiaries were trained in timber cruising at an eco-forestry training workshop and participated in a photo interpretation workshop.

Bluenose Caribou Management

Pursuant to Section 12.6.3 of the Agreement, provisions call for governments to work with users of the Bluenose caribou herd to establish agreements for the management of the herd. RWED worked co-operatively with the users of the Bluenose caribou herd, and a draft management plan was prepared consistent with government's obligation to establish an agreement for herd management. The draft plan included information on the status of the herd maps showing the seasonal ranges of the herd, and land management within the range of the herd.

The draft plan was sent to hunters and trappers committees, RRCs, hunters and trappers organizations in communities within the range of the herd, and co-management boards and government agencies responsible for wildlife management in the Inuvialuit, Gwich'in, Sahtu and Nunavut land claim areas. A meeting of the chairs of wildlife boards and government agencies was held to discuss the co-operation agreement and the structure of the advisory committee. Further discussions on these issues will be undertaken during 1998-1999.

The second year of the Bluenose caribou satellite-collaring program was completed. Collared caribou were located during the post-calving period to determine if they had calved. Maps showing the location and movement of the 15 satellite-collared caribou were provided on a regular basis to the 12 user communities and wildlife co-management boards.

Data from the first year of satellite tracking supported the idea that there were actually two herds within the range of the Bluenose caribou herd. One herd calves in the headwaters of the Rae-Richardson rivers, ruts in the Caribou Point area of Great Bear Lake and winters from Kugluktuk south along the east and south shores of Great Bear Lake. The second herd calves in the western Melville Hills, ruts in the Anderson River area and winters in the western Inuvialuit Settlement Region, the Gwich'in Settlement Area and the northern Sahtu Settlement Area. The second year of satellite tracking and the preliminary results of DNA analysis further support the idea that there are two herds.

Economic Development

RWED worked in close co-operation and consultation with the GTC and each Gwich'in community to support and encourage beneficiary involvement in business development and employment opportunities leading to economic self-sufficiency. The Department provided business advice, counselling and support, and assisted Gwich'in businesses and individuals to access financial support from RWED, other GNWT departments and the private sector. The Red River Inc. Band of Tsiigehtchic is currently contracted to provide forest management services, and discussions are ongoing with the Gwich'in Development Corporation, the Nihtat Gwich'in Council and Tetlit Gwich'in Council for provision of fire suppression services. As part of the community economic development process, Gwich'in beneficiaries participated in a future search conference and an enterprise facilitation workshop.

Resource Management and Land Use

RWED worked closely with the Gwich'in Land and Water Working Group and the Interim Land Use Planning Board on the preliminary stages for a new regional and local resource management system and draft land use plan for the GSA. The Department was also active in negotiating water management agreements for shared drainage basins. The Northwest Territories is close to signing bilateral agreements with Yukon, and work continues on signing agreements with British Columbia, Alberta and Saskatchewan.

Park Master Plan

The park master plan for the Gwich'in Territorial Park is being implemented with all development and operational contracts awarded to Gwich'in - owned and - operated companies. Park development included significant site and road works and designs for various park facilities. Operational work involved the general maintenance of existing sites. The Seasonal Parks Officer position is held by a Gwich'in beneficiary.

6.3 Education, Culture and Employment

The Department of Education, Culture and Employment printed and circulated information compiled by the Gwich'in Social and Cultural Institute (under contract to the Department) which identifies the locations of Gwich'in artifacts and archival materials in institutions around the world. Discussions were initiated with the Gwich'in to develop a strategy to repatriate artifacts to the Northwest Territories. The Department provided ongoing advice regarding possible impacts that land use operations might have on heritage sites.

6.4 Justice

The Department of Justice continued to participate in the ongoing implementation of the Agreement. The Land Titles Office registered numerous surveys for the specific sites and portions of the boundaries of the larger settlement land parcels. In total, certificates of title have been issued for 154 of the Gwich'in-owned parcels. Certificates of title have now been issued for all but seven Gwich'in-owned parcels.

A bill to amend the *Wildlife Act* is under review by the Legislative Division. Work continued on various amendments to the wildlife regulations that were necessitated by the realignment of the boundaries of the wildlife management units, zones or areas to conform with the Settlement Area.

Legal advice and assistance was provided by the Legal Division on a variety of matters including access to Gwich'in lands and other issues involving the application of territorial legislation.

6.5 Publics Works and Services

Both Chapter 10 of the Agreement and the GNWT preferential contracting policies and procedures maximize local, regional and northern employment and business opportunities. During the year, the Department negotiated the following contracts with the Gwich'in Development Corporation.

— Education, Culture and Employment and the Beaufort- Delta Board of Education negotiated a contract valued at $8,224,204 with the Gwich'in Development Corporation for the design and construction of the new school in Fort McPherson. Construction is scheduled for completion in September 1998.

— A sole source contract valued at $250,000 was awarded to the Gwich'in Development Corporation for road construction and architectural and engineering services for the Gwich'in Territorial Park. As part of an ongoing project, this first stage will be completed in 1998.

6.6 Transportation

The Department successfully concluded discussions with the GTC regarding interpretation of Article 18.2.4 of the Agreement, access to the Frog Creek granular material pit. Confirmation was received that the GNWT has the right to take sand and gravel, without charge, from the Frog Creek pit for the remainder of the 20-year period.

7 | Government of Canada

7.1 Legislation and Regulation

Mackenzie Valley Resource Management Act

A prominent feature of the settlement of land claims in the Mackenzie Valley is the establishment of a new resources management regime in partnership with First Nations. The proposed MVRMA is the culmination of extensive drafting and consultation efforts of the Gwich'in Co-ordinating Group made up of representatives of DIAND, the GNWT and the Gwich'in and Sahtu First Nations. This Act will replace many of the functions currently performed by DIAND with an integrated system of public government institutions for the planning, environmental assessment and regulation of land and water uses in association with development activities proposed for the Mackenzie Valley.

On September 26, 1997, the Minister of Indian Affairs and Northern Development re-introduced the MVRMA in the House of Commons as Bill C-6. In accordance with the agreements, the Bill will create two land use planning boards, one for each of the Gwich'in and Sahtu settlement areas; the Mackenzie Valley Land and Water Board, with permanent regional panels for the Gwich'in and Sahtu settlement areas; and the MVEIRB.

On December 12, 1997, the House of Commons passed third reading of Bill C-6 with a number of amendments relating to the Minister's obligation to review the Act with First Nations following successful negotiations on self-government. These amendments also ensure transparency of the boards in their administrative affairs, allow for a greater number of representatives on the MVEIRB and clarify the regulatory process during the transition period.

Following the Senate's review of Bill C-6, the proclamation date is expected to be soon after the newly established boards are ready to operate.

Mackenzie Valley Land Use Regulations

The Mackenzie Valley Land Use Regulations (MVLUR), modelled on the existing territorial land use regulations, were pre-published in the *Canada Gazette* on January 3, 1998. These Regulations identify land use activities that require a permit by a land and water board on all lands within the Mackenzie Valley. They also set out land uses prohibited without authorization and the process for issuing a permit including the provisions relating to security deposits and fee schedule. In response to public comments, the MVLUR were amended to include smaller campsites of 200 to 400 person-days as an activity requiring a land use permit. The Regulations will come into force at the time of the enactment of Bill C-6.

Statute and Exemption List Regulations

The Statute and Exemption List Regulations retain the same features and work in a similar fashion to the *Canadian Environmental Assessment Act* (CEAA) Law and Exclusion List Regulations. Drafting is being finalized by the Department of Justice for pre-publication in the Canada Gazette at the end of June 1998.

The Statute Regulations itemize provisions of federal and Northwest Territories laws and regulations governing developments requiring a permit, licence or authorization that might have a significant adverse impact on the environment or be a cause of a significant public concern. Any project which requires such a permit, licence or authorization will be subject to the Mackenzie Valley environmental assessment process and will undergo preliminary screening.

The Exemption List Regulations exclude from preliminary screening any activities likely to have no significant adverse impact on the environment.

These regulations will come into force upon proclamation of Part V of the proposed MVRMA, which establishes the MVEIRB.

7.2 Economic Activity and Employment

Indian Affairs and Northern Development

The Gwich'in Tribal Council continued to be full participants in the department's Community Economic Development Organization funding program. This program provides funding to individual First Nations which, in turn, fund activities addressing their economic and employment objectives.

The GTC is consulted on all economic development agreement initiatives applicable to the Gwich'in.

Public Works and Government Services Canada

Public Works and Government Services Canada continued to advertise procurement opportunities in the Settlement Area on its electronic tendering service and to meet the requirements of the Agreement by notifying the GTC of procurement opportunities in the Settlement Area.

Human Resources Development Canada

Human Resources Development Canada provides funding in support of human and institutional initiatives through the national framework and regional bilateral agreements. The allocation to Gwich'in under the current agreement is $719,273.

7.3 Environmental and Wildlife Management

Canadian Wildlife Services

Pursuant to Section 12.6 of the Agreement, Canadian Wildlife Services (CWS) advised the GRRB of all changes to migratory bird regulations that may affect the Gwich'in. The Board is aware that migratory birds are managed according to a well-defined set of regulations. CWS has regularly advised the GRRB of changes to the Migratory Bird Regulations such as the use of non-toxic bird shot and the proposed spring hunting season.

The GRRB receives annual migratory bird harvest statistics compiled by CWS and the United States Fish and Wildlife Service. Using these statistics, the Board is conducting a harvest study which will provide the basis for establishing the total allowable harvest of migratory birds in the GSA.

The CWS participates in the Harvest Study Working Group. It contributed to the design of the study, and reviewed and commented on the methodology report.

CWS sits on the Arctic Goose Working Group of the Arctic Goose Joint Venture. The joint venture is a co-operative Canadian-U.S. body that co-ordinates goose management and research in both countries. This group deals with the overpopulation of snow geese in the Arctic, especially in the Central Arctic. Gwich'in harvest snow geese from the Western Arctic population where the problem does not appear to be so severe. The GRRB, however, is kept informed about this issue. Canada through the CWS, initiated negotiations with the United States to amend the Migratory Birds Convention to allow for the spring hunting of waterfowl by northern Aboriginal peoples, including the Gwich'in. CWS has informed the Board about the progress of these negotiations.

Other CWS activities included:

— assisting the GRRB with the preparation of management plans for the Bluenose caribou herd and Barren-Ground grizzly bears; and

— participating on the Porcupine Caribou Management Board.

7.4 Heritage

Since 1993, the Gwich'in Social and Cultural Institute (GSCI) has worked in partnership with Parks Canada on a number of oral history and ethno-archaeology projects in the GSA, as provided for by Chapter 25 of the Agreement. Most recently, the work has focussed on a proposal to nominate a national historic site in the Gwichya Gwich'in traditional land use area.

In October 1996, the GSCI established an eight-member steering committee of elders and young adults in Tsiigehtchic (formerly Arctic Red River). Dr. Michael Heine was hired to collaborate with the community and GSCI to prepare an agenda paper for the Historic Sites and Monuments Board of Canada (HSMBC).

At the outset, the elders were uncomfortable with the idea of identifying and commemorating only one place as a national historic site. The idea that one place was more important than another was considered strange, as was the idea that the commemoration of Gwichya Gwich'in history and culture could be represented by a single site.

Consequently, discussions focussed on the Mackenzie River. To Gwichya Gwich'in, the Mackenzie River is part of their home, as it flows directly in front of their community and through the heart of their traditional homeland. It also serves as an anchor for many of the stories that provide an insight into the culture and the history of Gwich'in.

In April 1997, the steering committee's nomination for the Mackenzie River as a historic site (from Thunder River to Point Separation) was submitted to the HSMBC. A delegation from the community of Tsiigehtchic and staff from the GSCI gave a presentation to the HSMBC in early June 1997. In February 1998, the Secretary of State for Parks Canada, on behalf of the Minister of Canadian Heritage, informed Gwich'in that Nagwichoonjik (the Mackenzie River stretch between Thunder River and Point Separation) was indeed of national historic significance due to its prominent position within the Gwichya Gwich'in cultural landscape.

7.5 Land and Water Management

Natural Resources Canada

Natural Resources Canada has completed all surveying activities for the Gwich'in Land Claim Agreement as per its obligations. Plans are recorded in the Canada Lands Surveys Records and Land Titles Office where appropriate. Two plans remain unprocessed, with surveying issues yet to be resolved. It is expected that any outstanding issues will be resolved by the end of March 1999. For the Tetlit Gwich'in, all parcels are fully surveyed, including the boundaries of any exclusions. There were 11 rural blocks and 12 site-specific parcels surveyed and all plans are recorded. For the Gwich'in, all parcels are surveyed: 24 municipal lands, 31 site-specific parcels and 35 exclusions. Also surveyed were portions of boundaries and intersections of boundaries with water courses.

Indian Affairs and Northern Development

The Northwest Territories regional office of DIAND participated with the various working groups in preparation for the passage of the proposed MVRMA. The resource management responsibilities that DIAND now has for environmental assessment, land use regulation and water management support will be taken over by the new institutions of public government. DIAND will retain responsibilities for administering federal Crown land under the *Territorial Lands Act*, Territorial Lands Regulations, Territorial Quarry Regulations and the Canada Mining Regulations. The Department will continue to provide the inspection and enforcement of the terms and conditions attached to all authorizations issued by both DIAND and the institutions of public government.

DIAND, NWT Region, solicited input and agreement from the Gwich'in Land and Water Working Group, the Sahtu Land and Water Working Group, the Mackenzie Valley Environmental Impact Review Working Group, the GNWT and DIAND, Headquarters, to develop a communications package for environmental assessment and for land and water management under the proposed MVRMA. Information folders included fact sheets on each of the working groups, a description of changes to the land and water regulatory process, an explanation of the interrelationship of the boards, pamphlets on the MVRMA, a contact sheet and a flow chart of the new proposed Mackenzie Valley resource management system.

The NWT Region also initiated the process to find members for the various working groups that have been formed. They will become the members of the various boards when the MVRMA is passed.

7.6 National Defence

Pursuant to the Agreement, the Department of National Defence, Canadian Forces, provides the affected tribal councils with a yearly training plan and a notice of exercise approximately one month before an exercise occurs. Communities that will be affected are also advised at that time of forthcoming activities in their area.

Four Ranger and four Cadet exercises were conducted in 1997-1998. The Canadian Forces conducted an average of five exercises per year North of 60 in 1997-1998. Six miscellaneous training exercises were also carried out.

Flying exercises are conducted from forward operating locations which include Iqaluit, Rankin, Inuvik and Yellowknife. The type of military flying is strictly monitored. Up to six aircraft and 200 personnel are deployed for large exercises, while smaller exercises involve two aircraft and 50 to 60 personnel.

7.7 National Energy Board

The National Energy Board has specific responsibilities under Section 23 of the Agreement with respect to the expropriation of settlement lands. Its authority has to do with property required for pipeline facilities and electrical transmission line rights of way in the public interest. The Board was not engaged in any such activities in 1997-98. The Board assisted implementation activities during the year by playing a facilitating, advisory and informative role (e.g., attendance at meetings of the Mackenzie Valley Preliminary Screening Committee, consultations on the preliminary draft land use plan).

7.8 Revenue Canada

Revenue Canada is responsible for preparing an information document outlining various items dealing with tax implications for the Gwich'in and requirements for books and records. This document is approaching completion and should be ready for review in the near future.

7.9 Federal Co-ordination of Implementation Activities

The Claims Implementation Branch (CIB) of DIAND co-ordinates the fulfillment of federal government responsibilities pursuant to the Agreement. In 1997-1998, the Branch continued to participate in the three-party Implementation Committee, and to consult with the GNWT and the GTC regarding the implementation of Canada's obligations under the Agreement.

CIB is responsible for maintaining regular contact with all federal government departments and agencies with respect to their implementation activities, intervening as necessary, and maintaining a comprehensive implementation status report on its automated Land Claims Obligations System.

During the reporting period, CIB participated in the following activities:

— five-year review of the implementation plan;

— consulting with implementing bodies to assess their funding requirements to year-end and making recommendations on the funding levels to be allocated for the fiscal year 1998-1999;

— serving as secretariat to the Implementation Committee;

— reviewing budgets of and managing contribution agreements with implementing bodies;

— co-ordinating the preparation of the annual report for 1997-1998;

— assisting in the appointment of members to institutions of public government created under the Agreement; and

— assisting in preparations for coming into force of the MVRMA.

Funding was provided during the reporting period to the following organizations.

ORGANIZATION	AMOUNT
Gwich'in Tribal Council	
— Implementation Funding	$40,569
— Capital Transfer Payment (net of loan repayment)	$9,318,835,
— Resource Royalties	$231,058
Renewable Resources Board	
— Implementation Funding	$738,386
— Settlement Area Harvest Study	$185,470
Renewable Resources Councils	$44,204
Land and Water Working Group	$882,297
Government of the Northwest Territories	
— Implementation Funding	$216,488
— Real Property Taxes	$4,571
Mackenzie Valley Environmental Impact Review Board	$753,928
Interim Land Use Planning Board	$313,000

7.10 Other Implementation Activities

A contract report discussing framework options for the cumulative impact monitoring program was completed in January 1998. The contract was managed by the CIB with scientific advice from DIAND, the NWT Region. NWT Region has been evaluating the report with the assistance of other federal departments to define the scope and focus of the program. An assessment of contingent monitoring programs is under way including national and regional initiatives to identify both opportunities for co-operation and gaps in existing monitoring programs. Key areas requiring development through consultation are the use of traditional knowledge and community involvement.

In November 1997, DIAND provided funding assistance to the GRRB for a joint workshop with the Interim Land Use Planning Board on Gwich'in protected areas. As required under Section 16 of the Claim, the Gwich'in organizations are being consulted on a protected areas strategy which is being developed for the GNWT, through a partnership between the GNWT and DIAND. The GTC has been invited to be a member of an advisory committee which is being established to further assist with the development of this strategy.

In addition, the NWT Region of DIAND met with each Gwich'in Band Council to make the annual Treaty payments in April 1997.

A1 | Membership of Implementing Bodies

as of March 31, 1998

Enrolment Board

Barb Crawford	Chairperson
Robert Alexie, Jr.	
Frank Edwards, Sr.	
Dolly Carmichael	
Carol Blake	

Renewable Resources Board

Robert Charlie	Chairperson
Joe Benoit	
Chief James Firth	
Kevin McCormick	
Roger Binne	
James Hickling	
Robert Alexie, Sr.	

Alternates

Roger Peet
James Ross
Paul Latour

Arbitration Panel

James Ross	Chairperson
Letha J. MacLachlan	Vice-Chairperson
Robert Alexie, Jr.	
John U. Bayly	
Charlie Gaudet	
Willard Hagen	
Richard M. Hill	
Peter Ross	

Mackenzie Valley Environmental Impact Review Working Group

Gordon Lennie	Interim Chairperson
Len Colissimo	
Bertha Rabesca	
Alestine Andre	
Sarah Jerome	
Danny Yakeleya	

Technical Advisors

Peter Bannon
Joe Benoit
Ruby L. McDonald
Brenda Kuzyk

Interim Land Use Planning Board

Piet Van Loon	Chairperson
Charlie Snowshoe	
Bob Simpson	
Karen LeGresley-Hamre	
Hall Mills	

Land and Water Working Group

Robert Alexie, Jr.	Chairperson
Willard Hagen	
David Krutko	
Norma Kassi	
Bob Simpson	

Technical Advisors

Peter Bannon
Rudy Cockney

A2 | Map of Gwich'in Settlement Area

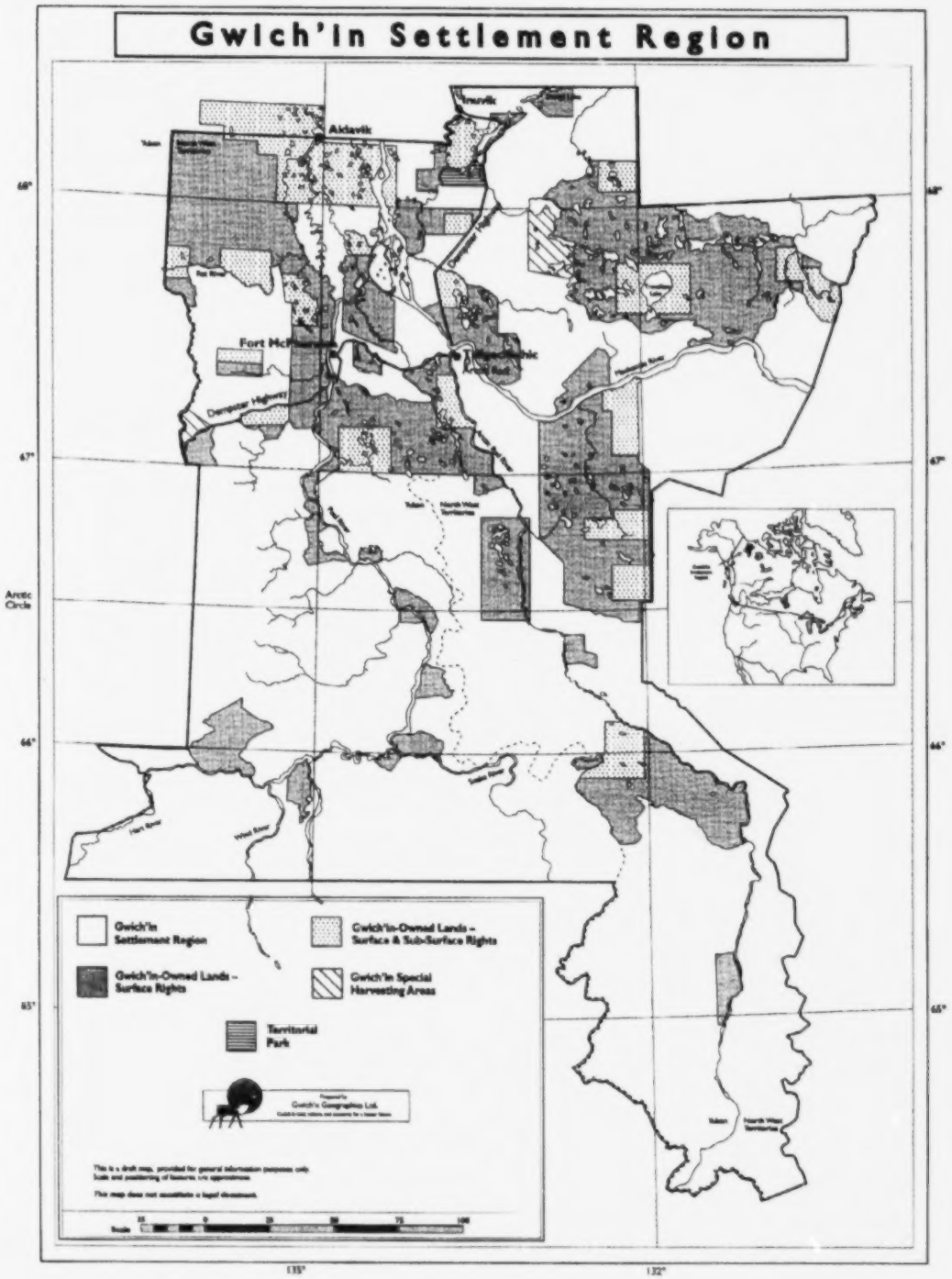

A2 | Map of Gwich'in Settlement Area

A3 | Schedule of Capital Transfer Payments

1992 to 1997

Date	Capital Transfers to GTC*
April 22,1992	$2,000,000
December 23,1992	$7,426,766
April 22,1993	$4,180,680
April 22,1994	$6,271,020
April 22,1995	$8,361,360
April 22,1996	$9,318,835
April 22,1997	**$9,318,835**
Total	**$46,877,496**

** Net of negotiation loan repayments*

A4 | Implementation Payments

1992-1993 to 1997-1998

Fiscal Year	Implementation Payments
1992-1993	$559,151
1993-1994	$1,070,634
Wildlife Studies Fund	$2,030,000
1994-1995	$1,833,735
1995-1996	$1,886,760
1996-1997	$2,987,444
1997-1998	**$3,174,342**
Total	**$13,542,066**

Note: Total payments to GTC, GNWT and implementing bodies.

A5 | Resource Royalties

1992 to 1997

Fiscal Year	Resource Royalties Paid Out
1992	$10,122
1993	$212,883
1994	$197,009
1995	$204,345
1996	$242,090
1997	**$244,261**
Total	**$1,110,710**

A6 | Gwich'in Property Taxes Paid Out

1994 to 1997

Fiscal Year	Amount
1994	$4,306
1995	$4,348
1996	$4,571
1997	**$4,571**
Total	**$17,796**

Rapport annuel du Comité de mise en œuvre

Entente sur la revendication territoriale globale des Gwich'in

1997 | 1998

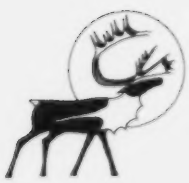

Canada

Rapport annuel du Comité de mise en œuvre

Entente sur la revendication territoriale globale des Gwich'in

1997 | 1998

Northwest Territories Canada

Canada

Publié avec l'autorisation du ministre
des Affaires indiennes et du Nord
canadien Ottawa, 1998

QS-5342-000-BB-A1
N° de catalogue R31-9/1998
ISBN 0-662-63944-8

© Ministre des Travaux publics et
Services gouvernementaux Canada

Affaires indiennes et du Nord Canada
Indian and Northern Affairs Canada

Avant-propos

Le Comité de mise en œuvre a le plaisir de présenter son cinquième rapport annuel sur la mise en œuvre de l'Entente sur la revendication territoriale globale des Gwich'in pour l'exercice couvrant la période du 1er avril 1997 au 31 mars 1998.

Le Comité de mise en œuvre est formé d'un représentant de haut rang de chacune des parties, qui sont le Conseil tribal des Gwich'in, le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le gouvernement du Canada. Le Comité fonctionne par consensus et sert de tribune de discussion lorsque les parties désirent soulever des questions et faire valoir leurs préoccupations.

Le Comité de mise en œuvre a pour rôle de surveiller et d'orienter la concrétisation de l'Entente, et ce rapport annuel fait état des réalisations et de l'évolution qui ont eu lieu au cours de l'année à cet égard. Les renseignements qui y sont contenus ont été fournis par divers ministères fédéraux et territoriaux, par le Conseil tribal des Gwich'in et par d'autres organismes créés en vertu de l'Entente.

C'est dans le cadre d'une relation de respect mutuel où chacun s'est engagé à remplir ses obligations que des progrès ont été réalisés. Et c'est en tant que partenaires que nous continuerons de collaborer pour garantir le succès de la mise en œuvre de l'Entente.

Richard Nerysoo
Conseil tribal
des Gwich'in

Mark Warren
Gouvernement des
Territoires du
Nord-Ouest

Terry Henderson
Gouvernement du
Canada

Table des matières

Avant-propos

1 Caractéristiques de l'Entente 2

2 Faits saillants 3

3 Le Comité de mise en œuvre 5

3.1 Examen quinquennal du plan de mise en œuvre 5

3.2 Loi sur la gestion des ressources de la vallée du Mackenzie 6

3.3 Autres activités 6

4 Les organismes de mise en œuvre 7

4.1 Le Conseil d'arbitrage 7

4.2 Le Conseil d'inscription 7

4.3 Le Conseil provisoire d'aménagement du territoire 8

4.4 L'Office des ressources renouvelables 8

4.5 Les Conseils des ressources renouvelables 10

4.6 Le Groupe d'examen des répercussions environnementales dans la vallée du Mackenzie 13

4.7 Le Groupe de travail des terres et des eaux 13

5 Le Conseil tribal des Gwich'in 15

5.1 Examen quinquennal 15

5.2 Le projet de loi C-6 (Loi sur la gestion des ressources de la vallée du Mackenzie) 15

5.3 Le processus d'évaluation du développement du Yukon 15

5.4 L'administration des terres des Gwich'in 15

5.5 Les négociations relatives à l'autonomie gouvernementale 16

5.6 L'embauche 16

6 LE GOUVERNEMENT DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST 17

6.1 Le ministère des Affaires autochtones 17

6.2 Le ministère des Ressources, de la Faune et du Développement économique 18

6.3 Le ministère de l'Éducation, de la Culture et de l'Emploi 19

6.4 Le ministère de la Justice 20

6.5 Le ministère des Travaux publics et des Services 20

6.6 Le ministère des Transports 20

7 LE GOUVERNEMENT DU CANADA 21

7.1 Législation et réglementation 21

7.2 Activité économique et emploi 22

7.3 La gestion de l'environnement et de la faune 22

7.4 Le patrimoine 23

7.5 La gestion des terres et des eaux 24

7.6 La Défense nationale 24

7.7 L'Office national de l'énergie 25

7.8 Revenu Canada 25

7.9 La coordination des activités de mise en œuvre par le gouvernement fédéral 25

7.10 Autres activités de mise en œuvre 26

ANNEXES

Annexe 1 : Membres des organismes chargés de la mise en œuvre (au 31 mars 1998) 27

Annexe 2 : Carte de la région visée par le règlement 29

Annexe 3 : Calendrier des paiements de transfert, 1992 à 1997 30

Annexe 4 : Versements pour la mise en œuvre, 1992-1993 à 1997-1998 30

Annexe 5 : Redevances sur les ressources, 1992 à 1997 31

Annexe 6 : Taxes foncières payées par les Gwich'in, 1994 à 1997 31

1 | Caractéristiques de l'Entente

Le 22 avril 1992, le Conseil tribal des Gwich'in (CTG), le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (GTNO) et le gouvernement du Canada ont signé l'Entente sur la revendication territoriale globale des Gwich'in ainsi que le plan qui devait aider les parties à remplir leurs obligations. Les dispositions de l'Entente sont entrées en vigueur le 22 décembre 1992.

Les principales dispositions de l'Entente sont les suivantes :

— Environ 2 200 bénéficiaires Gwich'in sont devenus les propriétaires de 22 422 kilomètres carrés de terres dans les Territoires du Nord-Ouest et de 1 554 kilomètres carrés de terres au Yukon.

— Au sein de la zone visée par le règlement des Gwich'in (ZRG), les Gwich'in conservent des droits importants et précis sur la faune, un droit de premier refus à l'égard de toutes sortes d'activités commerciales ayant trait à la faune et la garantie de participer aux activités des organismes gouvernementaux.

— Il était entendu qu'on créerait des organismes gouvernementaux chargés de la gestion de la faune et de la réglementation relative aux terres, aux eaux et à l'environnement. Les dispositions de l'Entente précisent la composition et les fonctions de ces organismes ainsi que le moment où ils doivent commencer à assumer leurs responsabilités.

— Les Gwich'in recevront une somme de 75 millions de dollars (en dollars constants de 1990) en paiements de transfert non imposables, soit 141 millions de dollars sur 15 ans. On a versé 7,4 millions de dollars au CTG au moment de la promulgation de la *Loi sur le règlement de la revendication territoriale des Gwich'in.* Les autres versements sont effectués à chaque anniversaire de la signature de l'Entente. De plus, les Gwich'in touchent, tous les trois mois, une partie des redevances annuelles sur les ressources exploitées dans la vallée du Mackenzie.

L'Entente prévoit également la négociation d'accords sur l'autonomie gouvernementale, qui entreront en vigueur par le biais de lois fédérales ou territoriales ou des deux.

2 | Faits saillants

— Le CTG a reçu 9 318 835 dollars en paiements de transfert, déduction faite du remboursement des prêts relatifs aux négociations.

— Le Comité de mise en œuvre a entrepris un examen général quinquennal du plan de mise en œuvre pour faire le point sur les obligations relatives à la revendication territoriale, circonscrire les grandes questions associées à la mise en œuvre et déterminer si le financement de la mise en œuvre est suffisant dans l'ensemble. Le Comité s'est réuni à trois reprises et a réglé de nombreuses questions au cours de l'année : il a été question entre autres de l'adoption imminente de la Loi sur la gestion des ressources de la vallée du Mackenzie (LGRVM) et de la réaffectation des fonds attribués aux organismes de mise en œuvre.

— Le CTG a continué d'inscrire les bénéficiaires admissibles de l'Entente. Le Registre des inscriptions compte désormais 2 189 noms.

— Le Bureau d'enregistrement des droits fonciers a enregistré de nombreux levés pour les sites particuliers et pour les parties des limites des grandes parcelles faisant l'objet du règlement. Au total, on a délivré des certificats de titre pour 154 des parcelles appartenant à des Gwich'in. Il ne reste désormais que 7 parcelles appartenant à des Gwich'in qui n'ont pas encore fait l'objet de certificats de titre.

— On a dressé un plan préliminaire pour solliciter les premières réactions des organismes intéressés avant d'élaborer l'ébauche de plan d'aménagement du territoire.

— Le plan de gestion du grizzli pour la ZRG détermine les priorités, les préoccupations et les besoins en matière de gestion eu égard à l'exploitation des ressources. Le plan prévoit désormais la remise de deux étiquettes de grizzli à chaque conseil des ressources renouvelables (CRR), qui les attribuera aux bénéficiaires de leurs collectivités respectives. Les bénéficiaires gwich'in ont pu chasser le grizzli pour la première fois depuis la proscription volontaire de mai 1992.

— Le ministère de l'Éducation, de la Culture et de l'Emploi du GTNO et le Conseil scolaire de Beaufort-Delta ont négocié un contrat d'une valeur de 8 224 204 dollars avec la Société de développement des Gwich'in, qu'ils ont chargée de concevoir et de construire la nouvelle école de Fort McPherson. L'achèvement des travaux est prévu pour septembre 1998.

— Le plan directeur du Parc territorial des Gwich'in en est au stade de la mise en œuvre : tous les contrats de mise en valeur et d'exécution ont été confiés à des entreprises dont les propriétaires et les exploitants sont des Gwich'in. La mise en valeur du parc supposait d'importants aménagements de sites et travaux routiers et la conception de diverses installations utilitaires. Les travaux d'exécution avaient trait à l'entretien général des sites actuels. Le poste d'agent saisonnier du parc est occupé par un bénéficiaire gwich'in.

— Un contrat à fournisseur unique d'une valeur de 250 000 dollars a été attribué à la Société de développement des Gwich'in pour les travaux routiers et les services de conception architecturale et de génie nécessaires à l'aménagement du Parc territorial des Gwich'in. C'est dans le cadre d'un projet en cours de développement que ce premier stade sera achevé en 1998.

— En février 1998, le Secrétaire d'État de Parcs Canada, s'exprimant au nom de la ministre du Patrimoine canadien, a informé les Gwich'in que Nagwichoonjik (le passage de la rivière Mackenzie entre la rivière Thunder et Point Separation) a une importance historique nationale en raison de sa position dominante dans le paysage culturel des Gwich'in Gwichya.

— Ressources naturelles Canada a, conformément à ses obligations, terminé les travaux de levés prévus dans l'Entente sur la revendication territoriale globale des Gwich'in. Les plans sont enregistrés aux Archives d'arpentage des terres du Canada et au Bureau d'enregistrement des droits fonciers s'il y a lieu. Il reste deux plans à traiter en raison de certaines questions à régler concernant les levés. On prévoit que toutes les questions en souffrance seront réglées d'ici la fin du mois de mars 1999. Toutes les parcelles des Gwich'in Tetlit ont été arpentées, y compris les limites des zones exclues. On a procédé aux travaux de levés de 11 blocs ruraux et de 12 parcelles propres à des sites, et tous les plans ont été enregistrés. Pour ce qui est des Gwich'in, toutes les parcelles ont été arpentées : on dénombre 24 terres municipales, 31 parcelles propres à des sites et 35 zones exclues. On a également arpenté des parties de limites et les intersections de limites avec des cours d'eau.

— Le projet de plan de gestion du caribou du lac Bluenose a été envoyé aux comités de chasseurs et de trappeurs, aux CRR, aux associations de chasseurs et de trappeurs des collectivités se trouvant dans le rayon d'action de la harde ainsi qu'aux conseils de cogestion et aux organismes gouvernementaux chargés de la gestion de la faune dans les régions des Inuvialuit, des Gwich'in, du Sahtu et du Nunavut faisant l'objet de revendications territoriales. Une réunion des présidents des conseils de gestion de la faune et des représentants des organismes gouvernementaux a permis de discuter d'une entente de collaboration et de préciser la structure du comité consultatif. D'autres entretiens auront lieu à ce sujet en 1998-1999.

3 | Le Comité de mise en œuvre

Le Comité de mise en valeur est formé de représentants de haut rang de chacune des parties.

Les membres en sont les suivants : Richard Nerysoo, président (Conseil tribal des Gwich'in), Mark Warren, directeur de la négociation et de la mise en œuvre des ententes relatives aux revendications (ministère des Affaires autochtones du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest) et Terry Henderson, directeur général de la mise en œuvre des ententes relatives aux revendications (ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien du gouvernement du Canada).

Conformément à l'article 28.2 de l'Entente, le Comité a pour mandat :

— de surveiller et d'orienter la mise en œuvre de l'Entente;

— de surveiller l'état d'avancement du plan de mise en œuvre;

— de réviser le calendrier des activités de mise en œuvre, de réaffecter les ressources et de modifier le plan de mise en œuvre au besoin;

— de régler les conflits entre les parties;

— de rédiger, à l'intention du public, un rapport annuel sur les activités de mise en œuvre de l'Entente.

Le Comité s'est réuni trois fois en tout au cours de l'année. Ses décisions sont prises par consensus.

3.1 Examen quinquennal du plan de mise en œuvre

Le Comité de mise en œuvre a entrepris un examen général quinquennal du Plan de mise en œuvre (conformément à l'article 11 de l'annexe E du Plan).

Les objectifs en étaient les suivants :

— décrire l'état d'avancement des réalisations eu égard aux obligations relatives aux revendications territoriales;

— circonscrire les grandes questions associées à la mise en œuvre;

— déterminer si le financement de la mise en œuvre est suffisant dans l'ensemble.

Au cours de l'été 1997, les organismes créés en vertu de l'Entente ont examiné leurs réalisations eu égard à leurs obligations relatives aux revendications territoriales et présenté les résultats de leur analyse au Comité de mise en œuvre. Le Comité a ensuite élaboré une base de données regroupant ces renseignements pour circonscrire à la fois les réalisations obtenues et les questions en souffrance.

Le Comité a décidé de régler certaines de ces questions et proposé des recommandations au gouvernement et aux autres organismes de mise en œuvre pour les années à venir. D'autres questions restent à l'étude (par ex., celle de savoir si le financement de la mise en œuvre est suffisant).

Un rapport final sera présenté au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien (MAINC), au ministre des Affaires autochtones du GTNO et au président du CTG. Il sera rendu public au cours de l'année 1998-1999.

3.2 Loi sur la gestion des ressources de la vallée du Mackenzie

Le Comité a poursuivi ses travaux en vue de l'adoption de la LGRVM. Le projet de loi C-6, dont les dispositions prévoient la réglementation de la gestion des ressources de la vallée du Mackenzie, a été confié au Comité permanent des Affaires autochtones et du développement du Grand Nord.

Cette loi donnera au Conseil d'aménagement du territoire, à l'Office des terres et des eaux et au Conseil d'examen des répercussions environnementales dans la vallée du Mackenzie (CEREVM) le pouvoir de réglementer l'utilisation des terres et des eaux et de procéder à des évaluations et à des examens environnementaux.

3.3 Autres activités

Le Comité de mise en œuvre est intervenu activement dans d'autres secteurs; entre autres, il a pu :

— élaborer les modifications à apporter au Plan de mise en œuvre;

— approuver la réaffectation du financement prévu pour la mise en œuvre;

— superviser la rédaction du rapport annuel du Comité pour l'exercice 1996-1997;

— surveiller le processus de désignation et de nomination des conseils créés en vertu de l'Entente.

4 | Les organismes de mise en œuvre

L'Entente prévoit la création d'organismes de mise en œuvre chargés de gérer les ressources fauniques, de procéder à des évaluations des répercussions environnementales des aménagements proposés, de planifier et de réglementer l'utilisation des terres et des eaux, d'analyser les questions relatives à l'accès au territoire et à l'indemnisation, de régler les différends relatifs à l'interprétation de l'Entente et de déterminer qui sont les bénéficiaires de l'Entente. L'Entente précise également la composition, les fonctions et le délai de création de chaque organisme de mise en œuvre.

La situation de ces organismes de mise en œuvre est la suivante.

— Le Conseil d'arbitrage, le Groupe de travail des terres et des eaux, le Conseil provisoire d'aménagement du territoire, l'Office des ressources renouvelables (ORR), les CRR et le Groupe d'examen des répercussions environnementales dans la vallée du Mackenzie sont désormais opérationnels. La composition actuelle de ces organismes est précisée à l'annexe 1.

— Le Conseil permanent d'aménagement du territoire, le CEREVM et l'Office des terres et des eaux seront créés lorsque la LGRVM sera adoptée.

— Le chapitre 26 de l'Entente prévoit la création d'un Conseil des droits de surface qui relèverait d'une loi distincte. Cet organisme quasi-judiciaire aura les compétences nécessaires pour régler les conflits entre les propriétaires terriens et les détenteurs de droits commerciaux de surface et de subsurface concernant l'accès aux terres et l'indemnisation concernant leur utilisation. Le Conseil sera composé de membres résidant dans les Territoires du Nord-Ouest, qui interviendront par l'intermédiaire d'un groupe de membres, dont au moins un devra résider dans la zone visée par le règlement. Comme le Conseil des droits de surface n'existe pas encore, les différends relatifs aux droits de surface peuvent être portés à l'attention du Conseil d'arbitrage compétent.

4.1 Le Conseil d'arbitrage

Le chapitre 6 de l'Entente prévoit la création d'un Conseil d'arbitrage chargé de régler les conflits qui peuvent survenir dans le cadre de la mise en œuvre de l'Entente. Le Conseil assurera la médiation entre les parties dans les cas de conflits concernant les domaines décrits dans l'Entente ou l'interprétation des dispositions de l'Entente. Les parties seront entendues par un ou trois arbitres, dont la décision sera exécutoire. Les arbitres pourront accorder des dépens, y compris en ce qui a trait à des frais ou des intérêts. Sauf entente entre les parties à un conflit, le Conseil conservera un dossier public des décisions arbitrales.

Le Conseil d'arbitrage n'a pas été saisi de conflits à ce jour. Ses membres ont décidé de ne pas se réunir en 1997-1998.

4.2 Le Conseil d'inscription

Comme le prévoit le chapitre 4 de l'Entente, le CTG a assumé les responsabilités du Conseil d'inscription, y compris la production du registre annuel des années six à dix de l'Entente. Le Registre des inscriptions compte désormais 2 189 noms. Le CTG est responsable du financement des projets et des frais d'entretien.

4.3 Le Conseil provisoire d'aménagement du territoire

Le Conseil provisoire d'aménagement du territoire a continué de jouer le rôle d'organisme d'aménagement du territoire pour le CTG. Le Conseil permanent d'aménagement du territoire sera créé en vertu de la Loi sur la gestion des ressources de la vallée du Mackenzie, conformément au chapitre 24 de l'Entente.

Le Conseil s'est surtout occupé du plan d'aménagement préliminaire tout au long de l'année. Le plan stratégique, dressé en 1995, prévoyait quatre stades de production pour ce document : la collecte de données et l'analyse des différents types de plan, l'élaboration d'un plan préliminaire et l'élaboration du plan d'aménagement définitif. Les trois premiers stades sont achevés.

Le Conseil provisoire a publié quatre documents importants.

Projet de zones communautaires protégées (septembre 1997)

Dans le document, on y énumère 42 zones protégées éventuelles dans la ZRG. Ces zones ont été proposées dans le cadre d'une série d'ateliers communautaires organisés dans le but de déterminer les habitats fauniques, les territoires traditionnels et les sites culturels qu'il convenait de protéger. La zone la plus vaste est le cours supérieur de l'Arctic Red River, habitat du mouflon de Dall, de l'orignal et du grizzli. Une zone adjacente du Yukon englobe le cours supérieur des rivières Stewart, Bonnet Plume et Snake.

Résumé des activités relatives aux terres et aux eaux (octobre 1997)

Il est question de l'aménagement à venir du territoire de la ZRG. Ce document s'appuie sur le document d'analyse et les rapports d'inventaire et d'évaluation déjà publiés.

Compte rendu des ateliers sur la stratégie relative aux zones protégées (24-26 novembre 1997, Inuvik (T.N.-O.)

Cet atelier a été l'occasion d'élaborer une méthode d'évaluation des zones protégées déterminées dans le projet de zones communautaires protégées. Il a permis de réunir les autorités de plusieurs sphères de compétence en matière d'aménagement du territoire, qui ont élaboré ensemble une stratégie exhaustive pour la ZRG, le Yukon, la zone visée par le règlement du Sahtu et la zone visée par le règlement des Inuvialuit.

Plan préliminaire d'aménagement du territoire (mars 1998)

On a publié un plan préliminaire pour connaître les premières réactions des organismes intéressés avant d'élaborer le plan définitif.

Le plan préliminaire devrait être achevé en septembre 1998, c'est-à-dire au moment prévu de l'adoption de la LGRVM.

4.4 L'Office des ressources renouvelables

L'ORR, créé en vertu de l'article 12.8 de l'Entente, est le principal instrument de gestion de la faune et des forêts de la ZRG. L'Office est chargé de veiller à ce que la faune, le poisson et les forêts soient exploités dans la perspective du développement durable de sorte qu'ils restent à la disposition des générations actuelles et à venir. L'Office clôturait sa quatrième année de fonctionnement en 1997-1998.

L'ORR veille à ce que la population participe aux programmes de gestion des ressources renouvelables. Les membres de la collectivité participent à l'approbation des programmes, et les assistants communautaires sur le terrain jouent un rôle important dans les projets de recherche.

Les membres de l'ORR se sont réunis dans chacune des quatre collectivités gwich'in. Au cours de ces visites, les membres de l'Office ont également rencontré les membres des CRR locaux pour discuter avec eux des préoccupations et des questions associées à la gestion des ressources renouvelables locales. En collaborant étroitement avec les CRR et les organismes gouvernementaux, l'Office poursuit un objectif d'exploitation durable et de conservation des ressources naturelles dans la ZRG.

L'Office s'appuie sur des recherches pour prendre des décisions éclairées en matière de gestion. En 1997-1998, il a débloqué 275 000 dollars pour financer 15 projets.

Plan de gestion du grizzli

Le plan de gestion du grizzli détermine les priorités, les préoccupations et les besoins en matière de gestion en ce qui concerne l'exploitation des ressources. Le plan prévoit deux étiquettes de grizzli par CRR à l'intention des bénéficiaires dans leurs collectivités respectives. Les bénéficiaires gwich'in pourront donc chasser le grizzli pour la première fois depuis la proscription volontaire de mai 1992.

Planification de la gestion des forêts

Les activités de planification de la gestion des forêts se sont poursuivies tout au long de l'année : inventaire forestier, formation, réunions communautaires pour déterminer les priorités d'exploitation, ateliers d'écoforesterie et de gestion des forêts.

Étude sur les récoles des Gwich'in

L'Étude sur les récoltes des Gwich'in, entreprise conformément à l'article 12.5.6 de l'Entente, en est à sa troisième année d'existence, c'est-à-dire qu'elle a dépassé son point médian. Les résultats qu'elle produira serviront à protéger les activités de chasse, de pêche et de piégeage des Gwich'in tout en permettant de déterminer les besoins minimums des Gwich'in et à assurer une gestion des ressources renouvelables.

L'Étude sur les récoltes dépend de la participation des Gwich'in résidant dans la ZRG pour recueillir des données. Pour inciter la population à participer, on offre des prix tous les mois dans chaque collectivité. Les données sur les récoltes sont affichées dans les bureaux des CRR pour que la population puisse voir les résultats de l'enquête.

Projet des connaissances traditionnelles des Gwich'in sur l'environnement

La première étape du projet a été achevée cette année. L'ouvrage intitulé *Nành' Kak Geenjit Gwich'in Ginjik* (De la terre) a été publié en décembre 1997.

L'Office a entamé la deuxième étape, qui se conclura par un second ouvrage sur 20 autres espèces animales terrestres et aquatiques. De novembre 1997 à mars 1998, on a procédé à plus de 250 entrevues, et la base de données sur les connaissances traditionnelles s'est considérablement enrichie.

Éducation et formation

L'éducation et la formation des bénéficiaires gwich'in en matière de recherche et de gestion concernant les ressources renouvelables restent un élément important des activités.

En 1997-1998, on a réalisé les projets suivants.

— Création de six postes à temps plein de formation au travail (chef de bureau, secrétaire, adjoint à l'étude sur les récoltes, adjoint à la recherche et à la gestion, technicien stagiaire en halieutique, adjoint à la gestion des forêts).

— Au cours des trois dernières années, plus de 25 personnes ont été formées et employées comme intervieweurs communautaires pour l'Étude sur les récoltes des Gwich'in et le Projet des connaissances traditionnelles des Gwich'in sur l'environnement.

— Grâce au programme d'emplois d'été pour les étudiants, le bureau de l'ORR embauche deux à trois étudiants par été pour les faire travailler sur les projets de recherche et de gestion concernant les ressources renouvelables. Les étudiants obtiennent ainsi une expérience professionnelle directe et s'initient à la cogestion des ressources renouvelables.

— Grâce à la Bourse Jim Edwards Sittichinli, l'Office attribue 1 000 dollars pour aider des étudiants qui poursuivent des études collégiales ou universitaires dans le domaine des ressources renouvelables ou dans un domaine connexe.

— L'Office a un programme efficace de formation du personnel qui permet de perfectionner les compétences de tous les membres du personnel.

— La participation active aux journées d'orientation communautaires et aux camps et foires scientifiques incite les jeunes à poursuivre des carrières dans le domaine de la gestion des ressources renouvelables.

Travailler ensemble pour prendre soin de la terre

En vertu de l'Entente, l'ORR doit jouer le rôle d'organisme public auprès des Gwich'in et des organismes gouvernementaux et veiller à ce que les ressources renouvelables fassent l'objet d'une gestion responsable. L'ORR a de bonnes relations de travail avec les autres conseils et offices de la ZRG et d'autres zones faisant l'objet de revendications territoriales.

Les CRR constituent les piliers de la gestion des ressources renouvelables dans la ZRG. L'ORR collabore étroitement avec les CRR pour s'assurer qu'ils participent aux travaux de recherche et aux décisions ayant trait aux ressources renouvelables. Cette année, l'Office a organisé, en octobre 1997, un atelier sur les trappeurs et la fourrure dans la région de Beaufort-Delta, contribué, en novembre 1997, à l'organisation de l'atelier sur les zones protégées et accueilli les participants de l'atelier sur l'écoforesterie et la gestion des forêts. Ces occasions ont permis aux membres des CRR de se rencontrer pour discuter de préoccupations communes et participer à la gestion des ressources.

4.5 Les Conseils des ressources renouvelables

Conformément à l'article 12.9 de l'Entente, on a créé des CRR dans chaque collectivité gwich'in pour favoriser et promouvoir la participation des membres de la collectivité locale à la conservation, aux études sur les récoltes fauniques, à la recherche et à la gestion des ressources renouvelables.

Les activités des CRR ont été les suivantes.

— Collaborer étroitement avec les organismes de mise en œuvre et les organismes gouvernementaux pour déterminer les questions et les préoccupations associées aux ressources renouvelables aux fins de la recherche; conseiller et soutenir les responsables de projets de recherche et de plans de gestion applicables à la ZRG.

— Administrer des contrats de recherche pour le compte de l'ORR et d'organismes gouvernementaux.

— Participer à l'embauche d'adjoints sur le terrain dans les collectivités gwich'in pour les faire participer aux projets relatifs aux ressources renouvelables.

— Administrer les fonds attribués par le ministère des Ressources, de la Faune et du Développement économique (MRFDE) dans le cadre du Programme d'aide aux récoltes dans les collectivités, pour venir en aide aux Gwich'in qui s'adonnent à des activités de récolte.

— Organiser des chasses communautaires au caribou pour fournir de la viande aux aînés et aux bénéficiaires dans le besoin.

Les CRR se sont réunis durant deux jours à Fort McPherson : des représentants d'Inuvik, d'Aklavik, de Tsiigehtchic et de Fort McPherson étaient présents. Les questions abordées avaient trait entre autres à l'examen quinquennal, au nettoyage de la rivière Caribou, à l'atelier sur l'aménagement du territoire, au processus d'évaluation du développement du Yukon, à la mise à jour des activités du Conseil fiduciaire pour l'aide aux chasseurs et aux pêcheurs gwich'in, à la recherche et au sauvetage, à la chasse sportive, aux possibilités de formation, à l'atelier sur les trappeurs, à la foresterie et aux projets de recherche. Les rapports et les mises à jour ont été présentés par les représentants des divers conseils, offices et organismes participants.

Conseil des ressources renouvelables des Ehdiitat

Le CRR des Ehdiitat a été actif en 1997-1998 : ses responsables ont beaucoup voyagé, ont organisé de nombreuses réunions et ont consulté largement la population. On dispose des procès-verbaux de onze réunions, et douze rapports mensuels ont été déposés. Les activités ont eu trait entre autres à ce qui suit : étiquettes de grizzli, gestion intégrée des ressources, réunion concernant une piste pour les véhicules tous terrains, guet pour le service de recherches et sauvetage d'Aklavik, atelier régional sur les trappeurs et la fourrure à Beaufort-Delta, atelier sur les zones protégées et atelier sur la gestion des forêts.

Conseil des ressources renouvelables des Gwich'in Nihtat

Au cours de l'année, le CRR des Gwich'in Nihtat a tenu les bénéficiaires au courant des activités relatives aux ressources renouvelables, collaboré étroitement avec les organismes publics et organisé de nombreux ateliers.

Ses activités ont été entre autres les suivantes.

Élection des nouveaux membres du Conseil.

— Camp culturel pour de jeunes élèves au camp Rachel Reindeer, où des aînés leur ont enseigné des pratiques traditionnelles et raconté des histoires.

— Participation à un atelier de formation offert par l'ORR sur l'écoforesterie et la gestion des forêts et à un atelier sur les règles de contrôle et de gestion des terres de la ZRG pour la gestion des terres privées.

— Organisation de la première chasse au grizzli depuis quatre ans pour les bénéficiaires (quota de 12 ours ou de 3 par collectivité).

— Contribuer à l'étude conjointe (CRR-ORR-Pêches et Océans Canada) entreprise au lac Campbell pour étudier les mouvements des corégones et les frayères.

Conseil des ressources renouvelables des Gwich'in Teetl'it

Le CRR des Gwich'in Teetl'it a organisé des élections en octobre 1997. Les prochaines élections auront lieu en octobre 1999.

Les activités ont été les suivantes au cours de l'année.

— Réunions mensuelles pour rester au courant des questions associées aux ressources renouvelables.

— Accueil de la réunion régionale des CRR.

— Participation à divers projets : surveillance de l'omble chevalier de la rivière Rat, nettoyage de la rivière Caribou, évaluation du poisson de la Vittrekwa River, projet de pêche dans le lac Husky, surveillance de la route Dempster, plan de gestion des forêts, pistes traditionnelles, étude sur les récoltes des Gwich'in, Projet des connaissances traditionnelles des Gwich'in sur l'environnement, camp scientifique de Delta et plan de gestion du grizzli.

Conseil des ressources renouvelables des Gwich'in Gwichya

Le CRR des Gwich'in Gwichya a souligné l'importance de la diffusion de l'information, des consultations et de la participation communautaire pour la formulation des prises de position et le processus décisionnel. Le Conseil a collaboré avec de nombreux organismes, dont le CTG, le MRFDE, l'ORR, l'Office des terres et des eaux et le Conseil provisoire d'aménagement du territoire dans le but d'élaborer des plans, des programmes et des projets de gestion.

Le CRR des Gwich'in Gwichya a participé aux projets suivants :

— programme d'aide aux exploitants gwich'in;

— plan de gestion des forêts;

— plan de gestion du grizzli;

— plan de gestion des grands mammifères;

— projet des connaissances traditionnelles des Gwich'in sur l'environnement;

— étude sur les récoltes des Gwich'in;

— règles de contrôle et de gestion des terres des Gwich'in;

— plan d'aménagement du territoire;

— système de gestion intégrée des ressources.

4.6 Le Groupe d'examen des répercussions environnementales dans la vallée du Mackenzie

Conformément à l'article 24.3.2 de l'Entente, le Conseil d'examen des répercussions environnementales dans la vallée du Mackenzie sera le principal organisme chargé des évaluations et des examens environnementaux dans la vallée du Mackenzie. La compétence du Conseil s'appliquera à toutes les terres de la vallée du Mackenzie, à l'exclusion de la région visée par le règlement des Inuvialuit et du parc national Wood Buffalo.

Activités du groupe de travail

On a créé le Groupe d'examen des répercussions environnementales dans la vallée du Mackenzie pour guider la formation du CEREVM. Le Groupe a élaboré des lignes directrices d'évaluation et d'examen environnemental pour délimiter la façon dont le Conseil traitera les demandes d'évaluation et les examens des répercussions environnementales, dont il mettra la dernière main aux règlements et dont il rédigera le Guide des opérations et de l'examen. Au cours de l'année 1997-1998, le groupe de travail a organisé six réunions et de nombreuses téléconférences.

Autres activités

— Participation à des séances d'orientation pour mieux comprendre le processus d'évaluation des répercussions environnementales.

— Collaboration avec d'autres organismes et groupes de travail pour formuler des lignes directrices applicables au contrôle préliminaire (pour que le mode de contrôle dans la vallée du Mackenzie soit cohérent).

— Organiser des séances d'information publiques, participer à des réunions pour diffuser l'information et créer des liens avec d'autres organismes.

— Remplir d'autres exigences associées à la mise en œuvre (par ex., l'examen quinquennal du plan de mise en œuvre).

4.7 Le Groupe de travail des terres et des eaux

L'adoption de l'article 24.4 du projet de LGRVM permettra de créer l'Office des terres et des eaux, qui sera chargé de délivrer, de modifier et de renouveler les licences, permis et autres autorisations prévus par la loi et le règlement afférent relativement à l'utilisation des eaux et des terres dans la ZRG. Le Groupe de travail des terres et des eaux a été créé en 1995 avec pour mandat de préparer l'adoption de cette loi.

Processus et procédures

Au cours de l'année 1997-1998, le Groupe de travail avait entre autres pour priorités d'élaborer des processus et des procédures à l'intention du Conseil ainsi que des dispositions en vue du transfert de pouvoir de l'Office des eaux du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest.

Autres projets :

— processus de consultation communautaire pour l'examen des demandes;

— intégration des institutions gouvernementales pour l'examen des demandes;

— intégration des connaissances traditionnelles dans le processus de délivrance des permis;

— élaboration d'un seul formulaire de demande pour l'utilisation des terres et des eaux;

— intégration des données du Système d'information géographique (SIG) à l'examen des demandes;

— formation des membres du Groupe de travail des terres et des eaux.

Examen des demandes

Le SIG du Conseil est un élément fondamental de l'examen des demandes. Cela délimite la collecte de données à cette fin.

Champs d'application des données actuelles :

— parcelles de terres privées des Gwich'in;

— zones de récoltes des Gwich'in;

— limites municipales;

— limites des zones protégées (et plan d'aménagement);

— couloirs de transport;

— plans et cours d'eau;

— connaissances traditionnelles (faune et poisson);

— données pour l'Étude sur les récoltes des Gwich'in.

Autres activités

— Le personnel a participé à l'examen des demandes d'utilisation des terres et des eaux adressées au MAINC et à l'Office des eaux des Territoires du Nord-Ouest.

— Le Groupe a fourni au CTG des conseils sur la délivrance de permis concernant l'environnement.

— Le Groupe de travail a participé activement à la création et au développement du CEREVM et de l'Office des terres et des eaux de la vallée du Mackenzie.

5 | Le Conseil tribal des Gwich'in

Le CTG a pour mandat :

— de mettre l'Entente en œuvre au nom de ses membres;

— de régler les questions qui préoccupent les bénéficiaires gwich'in.

5.1 Examen quinquennal

Au cours de l'année 1997-1998, le CTG a participé activement à l'examen quinquennal du plan de mise en œuvre, qui a donné lieu entre autres à la remise de propositions au Comité de mise en œuvre et à un dialogue permanent dans le but de faire avancer les questions en souffrance.

5.2 Le projet de loi C-6 : Loi sur la gestion des ressources de la vallée du Mackenzie

En décembre 1998, le président du CTG, Richard Nerysoo, a témoigné devant le Comité permanent des Affaires autochtones et du développement du Grand Nord pour défendre le projet de loi C-6 (LGRVM).

5.3 Le processus d'évaluation du développement du Yukon

C'est conformément à l'Accord cadre définitif du Yukon que le CTG a entamé des discussions avec le gouvernement du Canada sur le processus d'évaluation du développement (PED) du Yukon. Ce projet permettra de créer un nouveau système d'évaluation et d'examen environnemental qui remplacera le processus de l'Agence canadienne d'évaluation environnementale au Yukon. La participation du CTG au PED garantit que les positions des Gwich'in seront traduites dans les décisions touchant les terres des Gwichin Tetlit au Yukon qui seront prises aux termes de l'Accord transfrontalier du Yukon. Les questions soulevées ont trait, par exemple, à l'élaboration de mesures provisoires de protection des zones d'utilisation primaire et secondaire (en attendant l'approbation du PED). Le travail relatif au PED se poursuivra en 1998-1999.

5.4 L'administration des terres des Gwich'in

Les règles de contrôle et de gestion des terres des Gwich'in fournissent à l'Administration des terres des Gwich'in des lignes directrices pour la gestion de l'accès aux terres privées. Une première version de ces règles a été examinée par le personnel technique, et l'on s'attend à ce que l'Assemblée annuelle des Gwich'in les approuve en octobre 1998.

5.5 Les négociations relatives à l'autonomie gouvernementale

Le chapitre 5 de l'Entente prévoit que les gouvernements et le CTG entament des négociations en vue de conclure des ententes sur l'autonomie gouvernementale. En 1993, le CTG et la Société régionale des Inuvialuit a proposé au Canada d'entamer des négociations sur l'autonomie gouvernementale, et le Canada a accepté. En 1996, on avait terminé de négocier le processus et le calendrier. C'est alors que l'on a entrepris des négociations de fond sur les questions importantes.

Au cours de l'année 1997-1998, les négociations ont porté sur :

— les structures administratives;

— l'éducation et la formation;

— les services sociaux;

— les services de santé;

— l'aide à l'enfance;

— la tutelle et l'adoption ordinaire;

— les testaments et les successions;

— l'administration de la justice;

— les modifications aux ententes sur l'autonomie gouvernementale.

D'autres questions en souffrance doivent être analysées en fonction du plan de travail principal. L'équipe de négociation espère qu'une entente de principe sera conclue d'ici septembre 1999.

5.6 L'embauche

En 1997, le CTG a créé un poste de cadre dont le titulaire est chargé de s'occuper précisément de la gestion de la mise en œuvre de la revendication territoriale. Il a fallu créer ce poste en raison de l'élargissement des responsabilités du CTG dans les négociations sur l'autonomie gouvernementale et d'autres responsabilités associées à l'examen quinquennal de l'Entente.

6 | Le Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Au cours de l'année, le GTNO a participé activement aux activités de mise en œuvre et aux ententes de financement connexes. Voici ce qu'ont été les activités du ministère des Affaires autochtones, du ministère des Ressources, de la Faune et du Développement économique, du ministère de l'Éducation, de la culture et de l'Emploi, du ministère de la Justice, du ministère des Travaux publics et des Services et du ministère des Transports.

6.1 Le ministère des Affaires autochtones

Tout au long de l'exercice, le Ministère a collaboré étroitement avec le CTG, avec les représentants du gouvernement fédéral et ceux du GTNO et avec les responsables des organismes de mise en œuvre créés en vertu de l'Entente. Entre autres activités, il a coordonné les activités ministérielles de mise en œuvre du GTNO, rédigé régulièrement des rapports sur l'état d'avancement des travaux à l'intention du Comité de mise en œuvre et coordonné la participation du GTNO au présent rapport annuel.

Le Ministère représentait le GTNO au groupe de travail tripartite chargé de procéder à l'examen quinquennal du Plan de mise en œuvre. Ce groupe de travail a examiné le plan page par page, déterminé les questions à régler et les modifications à y apporter éventuellement et rédigé un document renvoyant à une base de données et comportant une description de toutes les activités et obligations énoncées dans le Plan. En juillet 1997, à l'occasion de l'Assemblée annuelle des Gwich'in, on a présenté et discuté le processus d'examen. Le Comité de mise en œuvre a discuté des questions soulevées par le groupe de travail et proposé des recommandations qui seront intégrées au rapport final.

Une conférence sur la mise en œuvre des ententes relatives à des revendications interjuridictionnelles a été organisée par le ministère du 19 au 21 août 1997. Des représentants de la Colombie-Britannique, de l'Ontario, du Québec, de Terre-Neuve et du Yukon y participaient. Toutes sortes de sujets y ont été abordés relativement à la mise en œuvre, et toutes les parties ont convenu de se réunir régulièrement pour discuter de différentes questions et échanger des idées.

Autres activités

— Un fonctionnaire du Ministère (faisant office de représentant du GTNO) a participé activement aux travaux du Comité de mise en œuvre concernant des questions comme les répercussions éventuelles de la LGRVM sur les activités du Conseil, le processus de nomination au Conseil, les obligations du Ministère eu égard à la mise en œuvre et la réaffectation des ressources consacrées à la mise en œuvre.

— Le Ministère était représenté au groupe de coordination gwich'in chargé d'élaborer une réglementation relevant du projet de LGRVM.

— Conformément au chapitre 5 et à l'annexe B de l'Entente, le Ministère a également participé aux négociations de Beaufort-Delta sur l'autonomie gouvernementale, qui donneront bientôt lieu à une entente de principe. On a élaboré des projets d'ententes relativement aux structures administratives, aux enfants d'âge préscolaire jusqu'à la 12e année, à la culture, au patrimoine et à la langue, à la protection et à l'adoption des enfants, à la santé et au soutien du revenu. On a entamé des négociations concernant l'administration de la justice, les services de police, les collèges, la ratification et la mise en œuvre.

6.2 Le ministère des Ressources, de la Faune et du Développement économique

Le MRFDE a continué de remplir ses obligations par le biais d'une concertation suivie avec l'ORR et les CRR locaux. Le Ministère a collaboré étroitement avec ces organismes pour faire de la promotion et offrir son aide et ses conseils dans tout ce qui a trait à la gestion de la faune, à la foresterie, à la mise en valeur des ressources et au développement économique.

Éducation et formation

L'éducation, la formation et le développement de la carrière restent des priorités pour le Ministère. Le MRFDE a favorisé et fourni l'appui financier dont les Gwich'in avaient besoin pour participer aux divers ateliers et conférences, par exemple l'atelier régional sur les trappeurs et la fourrure et la première conférence des Premières nations sur la foresterie, qui a mis l'accent sur les entreprises autochtones dans ce domaine. Des bénéficiaires ont été initiés à l'inventaire forestier dans le cadre de l'atelier de formation en l'écoforesterie et ont participé à un atelier d'interprétation de photos.

Gestion du caribou du lac Bluenose

Conformément à l'article 12.6.3 de l'Entente, les gouvernements sont invités à collaborer avec les utilisateurs de la harde de caribous du lac Bluenose pour conclure des ententes permettant d'assurer la gestion de la harde. Le MRFDE a travaillé conjointement avec les utilisateurs de la harde de caribous du lac Bluenose, et un projet de plan de gestion a été dressé, conformément à l'obligation du gouvernement de conclure une entente en vue de la gestion de la harde. Le plan provisoire comporte des renseignements sur la situation actuelle de la harde, des cartes indiquant les parcours saisonniers de la harde et un plan de gestion des terres sur le parcours de la harde.

Le plan provisoire a été remis aux comités de chasseurs et de trappeurs, au CRR, aux associations de chasseurs et de trappeurs des collectivités se trouvant sur le parcours de la harde et aux conseils de cogestion et organismes gouvernementaux chargés de la gestion de la faune dans les régions des Inuvialuit, des Gwich'in, du Sahtu et du Nunavut faisant l'objet de revendications territoriales. Les présidents des conseils de la faune et des organismes gouvernementaux se sont réunis pour discuter de l'entente de collaboration et de la structure du comité consultatif. D'autres entretiens auront lieu à ce sujet en 1998-1999.

Le programme de repérage par satellite des caribous bagués du lac Bluenose vient de clore sa deuxième année. On a localisé les caribous bagués au cours de la période suivant la mise bas pour déterminer s'ils avaient effectivement mis bas. On a régulièrement envoyé aux douze collectivités d'utilisateurs et aux conseils de cogestion des cartes indiquant l'endroit et le déplacement des quinze caribous bagués.

Les données issues de la première année de repérage par satellite confirment l'hypothèse qu'il y a en fait deux hardes. L'une des hardes met bas dans la région du cours supérieur de la rivière Rae-Richardson, s'accouple dans la région de Caribou Point du Grand lac de l'Ours et hiverne à partir de Kugluktuk, au sud, le long des berges du sud et de l'est du Grand lac de l'Ours. La seconde harde met bas sur le versant ouest de Melville Hills, s'accouple dans la région de la rivière Anderson et hiverne dans l'ouest de la région visée par le règlement des Inuvialuit, la zone visée par le règlement des Gwich'in et dans le nord de la zone visée par le règlement du Sahtu. La deuxième année de repérage par satellite et les résultats préliminaires de l'analyse de l'ADN confirment également l'existence de deux hardes.

Développement économique

Le MRFDE a également travaillé en étroite collaboration et en concertation avec le CTG et chacune des collectivités gwich'in pour soutenir et encourager les bénéficiaires à participer au développement commercial et à profiter des possibilités d'emploi propres à leur assurer l'autosuffisance économique. Le Ministère a fourni des conseils, des services de counselling et un appui en matière commerciale et il a aidé les entreprises et les particuliers de la collectivité gwich'in à obtenir l'aide financière du MRFDE, d'autres ministères du GTNO et du secteur privé. La Red River Inc. Band of Tsiigehtchic est actuellement sous contrat pour fournir des services de gestion forestière, et des discussions sont en cours avec la Société de développement des Gwich'in, le Conseil des Gwich'in Nihtat et le Conseil des Gwich'in Tetlit pour obtenir des services de lutte contre les incendies. C'est dans le cadre du processus de développement économique de la collectivité que les bénéficiaires ont participé à une conférence sur la recherche à venir et à un atelier sur le démarrage d'une entreprise.

Gestion des ressources et utilisation des terres

Le MRFDE a travaillé étroitement avec le Groupe de travail des terres et des eaux et avec le Conseil provisoire d'aménagement du territoire pour jeter les bases d'un nouveau système de gestion des ressources régionales et locales et dresser un projet de plan d'utilisation des terres à l'intention du CTG. Le Ministère s'est également occupé de négocier des ententes sur l'utilisation des eaux dans les bassins hydrographiques communs. Les Territoires du Nord-Ouest sont tout près de signer des ententes bilatérales avec le Yukon, et les travaux se poursuivent en vue de la signature d'ententes avec la Colombie-Britannique, l'Alberta et la Saskatchewan.

Plan directeur du parc

On est en train de mettre en œuvre le plan directeur du Parc territorial des Gwich'in, et tous les contrats de mise en valeur et d'exécution sont attribués à des entreprises dont les propriétaires et les exploitants sont des Gwich'in : il s'agit de mettre des sites en valeur, d'effectuer des travaux routiers et de concevoir des installations utilitaires. Les contrats d'exécution ont trait aux travaux d'entretien général des sites actuels. Le poste d'agent saisonnier du parc est occupé par un bénéficiaire gwich'in.

6.3 Le ministère de l'Éducation, de la Culture et de l'Emploi

Le ministère de l'Éducation, de la Culture et de l'Emploi a fait imprimer et circuler de l'information recueillie par l'institut social et culturel des Gwich'in (sous contrat avec le ministère). Ces données déterminent les endroits dans le monde où l'on peut trouver des objets d'art et des archives gwich'in. On a entamé des discussions avec les Gwich'in pour élaborer une stratégie qui permettrait de rapatrier des objets d'art dans les Territoires du Nord-Ouest. Le Ministère a régulièrement fourni des conseils sur les répercussions éventuelles de l'exploitation des terres sur les sites patrimoniaux.

6.4 Le ministère de la Justice

Le ministère de la Justice a continué de participer à la mise en œuvre de l'Entente. Le Bureau d'enregistrement des droits fonciers a enregistré de nombreux levés pour des sites précis et des parties des limites des grandes parcelles faisant l'objet d'un règlement. Au total, on a délivré des certificats de titre pour 154 des parcelles appartenant à des Gwich'in. Toutes les parcelles appartenant à des Gwich'in sauf sept ont fait l'objet de certificats de titre.

La Division législative est en train d'examiner un projet de loi destiné à modifier la *Loi sur la faune.* On a continué d'approfondir les diverses modifications à apporter à la réglementation de la faune en raison du réalignement des limites des unités, des zones ou des régions de gestion de la faune, conformément aux limites de la zone visée par le règlement.

La Division juridique a fourni des conseils et une aide juridiques eu égard à toutes sortes de questions, y compris à l'accès aux terres gwich'in et à d'autres questions touchant l'application de la législation territoriale.

6.5 Le ministère des Travaux publics et des Services

Le chapitre 10 de l'Entente et les politiques et procédures contractuelles préférentielles du GTNO maximisent les possibilités professionnelles et commerciales locales, régionales et nordiques. Au cours de l'année, le Ministère a négocié les contrats suivants avec la Société de développement des Gwich'in.

— Le ministère de l'Éducation, de la Culture et de l'Emploi et le Conseil scolaire de Beaufort-Delta ont négocié un contrat d'une valeur de 8 224 204 $ avec la Société de développement des Gwich'in en vue de la conception et de la construction de la nouvelle école de Fort McPherson. La construction devrait être achevée en septembre 1998.

— Un contrat à fournisseur unique d'une valeur de 250 000 $ a été attribué à la Société de développement des Gwich'in en vue de travaux routiers et de services architecturaux et de génie pour le Parc territorial des Gwich'in. Cette étape, qui fait partie d'un projet en cours, sera achevée en 1998.

6.6 Le ministère des Transports

Les discussions du Ministère avec le CTG concernant l'interprétation de l'article 18.2.4 de l'Entente se sont soldés par des résultats positifs, comme l'accès à la carrière de matériaux grenus de Frog Creek. On a reçu confirmation que le GTNO a bien le droit de prélever sans frais du sable et du gravier dans la carrière de Frog Creek pour les années qui restent de la période de vingt ans.

7 | Le gouvernement du Canada

7.1 Législation et réglementation

Loi sur la gestion des ressources de la vallée du Mackenzie

L'une des principales caractéristiques du règlement des revendications territoriales dans la vallée du Mackenzie est la création d'un nouveau système de gestion de ressources axé sur le partenariat avec les Premières nations. Le projet de LGRVM constitue le sommet d'un long travail d'élaboration et de concertation de la part du Groupe de coordination, composé de représentants du MAINC, du GTNO et des Premières nations gwich'in et du Sahtu. Cette loi remplacera un bon nombre des fonctions actuellement assumées par le MAINC par un système intégré d'institutions gouvernementales qui seront chargées de la planification, de l'évaluation environnementale et de la réglementation relatives à l'utilisation des terres et des eaux, en tenant compte des activités proposées pour la vallée du Mackenzie.

Le 26 septembre 1997, le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien a réintroduit la LGRVM à la Chambre des communes sous la forme du projet de loi C-6. Conformément aux ententes, le projet permettra de créer deux conseils d'aménagement du territoire (l'un pour la zone visée par le règlement des Gwich'in, l'autre pour celle du Sahtu), l'Office des terres et des eaux de la vallée du Mackenzie, composé de comité régionaux permanents pour les zones visées par le règlement des Gwich'in et par le règlement du Sahtu ainsi que le CEREVM.

Le 12 décembre 1997, la Chambre des communes a accepté le projet de loi C-6 en troisième lecture, non sans y avoir apporté un certain nombre de modifications ayant trait à l'obligation du Ministre de réviser la loi en collaboration avec les Premières nations une fois l'autonomie gouvernementale négociée. Ces modifications garantissent également la transparence des activités administratives des conseils, augmentent le nombre des représentants au CEREVM et clarifient le processus de réglementation au cours de la période transitoire.

Une fois que le Sénat aura examiné le projet de loi, celui-ci devrait être adopté peu après que les nouveaux conseils seront prêts à fonctionner.

Règlement sur l'utilisation des terres de la vallée du Mackenzie

Le Règlement sur l'utilisation des terres de la vallée du Mackenzie (RUTVM), inspiré de l'actuelle réglementation de l'utilisation des terres territoriales, a fait l'objet d'une première publication dans la *Gazette du Canada* le 3 janvier 1998. Ce règlement détermine les activités qui exigent un permis délivré par un conseil des terres et des eaux dans toute la vallée du Mackenzie. Il énonce également les utilisations prohibées à moins d'autorisation et précise le processus de délivrance d'un permis, y compris les dispositions relatives aux dépôts de garantie et au barème des frais. Pour tenir compte des réactions de la population, on a modifié le RUTVM pour y inclure les petits camps de 200 à 400 journées-personnes. Le règlement entrera en vigueur au moment de l'adoption du projet de loi C-6.

Règlement sur le statut et la liste des exemptions

Le Règlement sur le statut et la liste des exemptions présente les mêmes caractéristiques et fonctionne de la même façon que le Règlement sur le droit et la liste des exceptions afférent à la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* (LCEE). Le ministère de la Justice est en train d'y mettre la dernière main en vue de sa publication préalable dans la Gazette du Canada à la fin du mois de juin 1998.

Le Règlement énumère les dispositions des lois et des règlements fédéraux et territoriaux qui régissent les activités exigeant un permis, une licence ou une quelconque autorisation et dont les répercussions pourraient être néfastes pour l'environnement ou qui suscitent l'inquiétude de la population.

Tout projet qui exige un permis, une licence ou une autorisation de ce genre sera assujetti au processus d'évaluation environnemental de la vallée du Mackenzie et fera l'objet d'un contrôle préliminaire.

Le Règlement sur la liste des exemptions exclut du contrôle préliminaire toutes les activités qui ne risquent pas de compromettre l'environnement de façon importante.

Cette réglementation entrera en vigueur dès l'adoption de la Partie V du projet de LGRVM, qui permettra de créer le CEREVM.

7.2 Activité économique et emploi

Affaires indiennes et du Nord canadien

Le Conseil tribal des Gwich'in a continué de participer pleinement au programme ministériel de financement des organismes communautaires de développement économique. Ce programme permet de financer des Premières nations qui, à leur tour, financent des activités axées sur leurs objectifs économiques et d'emploi.

Le CTG est consulté sur tous les projets d'ententes de développement économique concernant les Gwich'in.

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada a continué de faire connaître les possibilités d'approvisionnement dans la zone visée par un règlement par le biais de son service d'appel d'offres électronique et de satisfaire aux exigences de l'Entente en informant le CTG de ces possibilités.

Développement des ressources humaines Canada

Développement des ressources humaines Canada offre un financement pour soutenir des projets individuels et institutionnels par le biais du cadre de référence national et des ententes bilatérales régionales. Aux termes de l'entente actuelle, les Gwich'in peuvent compter sur 719 273 $.

7.3 La gestion de l'environnement et de la faune

Service canadien de la faune

Conformément à l'article 12.6 de l'Entente, le Service canadien de la faune (SCF) a informé l'ORR de tous les changements apportés au règlement sur les oiseaux migrateurs qui pourraient toucher les Gwich'in. Le Conseil est conscient que les oiseaux migrateurs font l'objet d'une gestion qui dépend d'un ensemble très défini de règlements. Le SCF a régulièrement informé l'ORR des changements apportés au Règlement sur les oiseaux migrateurs (par ex., l'utilisation d'injections non toxiques ou la proposition de mettre la saison de chasse au printemps).

Le SCF et le *United States Fish and Wildlife Service* remettent tous les ans à l'ORR des statistiques sur l'exploitation des oiseaux migrateurs. C'est à l'aide de ces données que le Conseil effectue une étude sur les récoltes, qui sera la base de calcul du nombre d'oiseaux migrateurs qu'il sera possible de récolter dans la ZRG.

Le SCF participe aux travaux du Groupe de travail de l'étude sur les récoltes. Il a participé à la conception de l'étude et a examiné et commenté le rapport méthodologique.

Le SCF est membre du Groupe de travail sur les oies de l'Arctique, qui relève du projet conjoint sur les oies de l'Arctique. Il s'agit d'un organisme de coopération canado-américain qui coordonne la gestion et la recherche relativement aux oies de l'Arctique dans les deux pays. Le groupe s'occupe de la surpopulation des oies des neiges dans l'Arctique, surtout dans l'Arctique central. Les Gwich'in exploitent les oies des neiges de la région de l'Arctique central où le problème ne semble pas aussi grave. Cependant, l'ORR est tenu au courant. Le Canada, par le biais du SCF, a entamé des négociations avec les États-Unis pour modifier la Convention sur les oiseaux migrateurs afin de permettre aux Autochtones du Nord, dont les Gwichin, de chasser, au printemps, le trop-plein d'oiseaux migrateurs. Le SCF a informé le Conseil de l'évolution des négociations à cet égard.

Autres activités

— Aider l'ORR à dresser les plans de gestion applicables à la harde de caribous du lac Bluenose et aux grizzlis de la toundra.

— Participer aux travaux du Conseil de gestion de la harde de caribous de la Porcupine.

7.4 Le patrimoine

Depuis 1993, l'institut social et culturel des Gwich'in (ISCG) collabore avec Parcs Canada à la réalisation d'un certain nombre de projets d'histoire orale et d'ethno-archéologie, comme le prévoit l'article 25 de l'Entente. Tout récemment, il a été question de désigner un site historique national dans le territoire traditionnel des Gwich'in Gwichya.

En octobre 1996, l'ISCG a créé un comité directeur de huit jeunes adultes et aînés à Tsiigehtchic (anciennement Arctic Red River). On a embauché Michael Heine pour lui confier la tâche de collaborer avec la collectivité et l'ISCG en vue de dresser un programme à l'intention de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada.

D'emblée, les aînés n'aimaient guère l'idée de ne déterminer et de ne commémorer qu'un seul site historique. Ils jugeaient étrange l'idée qu'un endroit soit plus important qu'un autre tout comme l'idée de commémorer l'histoire et la culture des Gwich'in Gwichya Gwich'in à travers un seul site.

C'est pourquoi les entretiens ont surtout porté sur le Mackenzie. Pour les Gwich'in Gwichya, le Mackenzie fait partie de leurs origines, car il coule directement devant leur collectivité et traverse leur territoire traditionnel. Il est également le lieu où se situent beaucoup d'histoires qui révèlent la culture et l'histoire des Gwich'in.

En avril 1997, la décision du comité directeur de désigner le Mackenzie comme site historique (de la rivière Thunder River à Point Separation) a été soumise à la CLMHC. Une délégation des Tsiigehtchic et des membres de l'ISCG ont présenté un mémoire à la Commission au début de juin 1997. En février 1997, le secrétaire d'État de Parcs Canada, s'exprimant au nom de la ministre du Patrimoine canadien, informait les Gwich'in que Nagwichoonjik (passage du Mackenzie entre la rivière Thunder River et Point Separation) était effectivement d'une importance historique nationale suffisante en raison de sa position dominante au sein du paysage culturel de la collectivité des Gwich'in Gwichya.

7.5 La gestion des terres et des eaux

Ressources naturelles Canada

Ressources naturelles Canada a, conformément à ses obligations, terminé les travaux de levés prévus dans l'Entente sur la revendication territoriale globale des Gwich'in. Les plans sont enregistrés aux Archives d'arpentage des terres du Canada et au Bureau d'enregistrement des droits fonciers s'il y a lieu. Il reste deux plans à traiter en raison de certaines questions à régler concernant les levés. On prévoit que toutes les questions en souffrance seront réglées d'ici la fin du mois de mars 1999. Toutes les parcelles des Gwich'in Tetlit ont été arpentées, y compris les limites des zones exclues. On a procédé au levé de 11 blocs ruraux et de 12 parcelles propres à des sites, et tous les plans ont été enregistrés. Pour ce qui est des Gwich'in, toutes les parcelles ont été arpentées : on dénombre 24 terres municipales, 31 parcelles propres à des sites et 35 zones exclues. On a également arpenté des parties de limites et les intersections de limites avec des cours d'eau.

Affaires indiennes et du Nord canadien

Le bureau régional du MAINC des Territoires du Nord-Ouest a participé aux travaux des divers groupes de travail en vue de l'adoption du projet de LGRVM. Les responsabilités que le Ministère assume actuellement en matière de gestion des ressources du point de vue de l'évaluation environnementale, de la réglementation de l'utilisation des terres et du soutien à la gestion des eaux seront désormais assumées par les nouveaux organismes publics. Le MAINC continuera d'administrer les terres de la Couronne en vertu de la Loi sur les terres territoriales, du Règlement sur les terres territoriales, du Règlement sur les carrières territoriales et du Règlement sur l'exploitation minière au Canada. Le Ministère continuera de contrôler et de faire respecter les termes de toutes les autorisations délivrées par le MAINC et les organismes publics.

La Région des TNO du MAINC a demandé leur participation et leur accord au Groupe de travail des terres et des eaux des Gwich'in, au Groupe de travail des terres et des eaux du Sahtu, au Groupe d'examen des répercussions environnementales dans la vallée du Mackenzie, au GTNO et à l'administration centrale du MAINC, afin d'élaborer une trousse de communications sur l'évaluation environnementale et sur la gestion des terres et des eaux aux termes du projet de LGRVM. Les trousses d'information contiennent des fiches techniques sur chacun des groupes de travail, une description des changements apportés au processus de réglementation de l'utilisation des terres et des eaux, une explication des relations entre les différents conseils, des dépliants sur la LGRVM, une liste de personnes-ressources et un organigramme du nouveau système proposé pour la gestion des ressources de la vallée du Mackenzie.

La Région des TNO s'est également occupée de trouver des membres pour les différents groupes de travail. Ces personnes deviendront membres des différents conseils une fois la LGRVM adoptée.

7.6 La Défense nationale

Conformément à l'Entente, le ministère de la Défense nationale remet aux conseils tribaux concernés un plan annuel d'entraînement et les informe environ un mois avant la tenue des exercices. Les collectivités touchées seront également informées des activités qui auront lieu dans leur secteur.

En 1997-1998, les Rangers et les Cadets ont effectué quatre exercices chacun. Au cours de l'année, les Forces canadiennes ont effectué en moyenne cinq exercices par an au nord du 60e parallèle. Six exercices divers de formation ont également eu lieu.

Des exercices de vol ont lieu à partir d'aérodromes avancés, dont Iqaluit, Rankin, Inuvik et Yellowknife. Les vols militaires sont strictement contrôlés. Dans le cadre des exercices importants, il peut y avoir jusqu'à 6 aéronefs et 200 personnes, tandis que les exercices de plus petite envergure ne requièrent le déploiement que de 2 aéronefs et de 50 à 60 personnes.

7.7 L'Office national de l'énergie

Conformément à l'article 23 de l'Entente, l'Office national de l'énergie a des responsabilités précises eu égard à l'expropriation de terres visées par un règlement. Son pouvoir a trait aux zones requises pour faire passer les oléoducs et les lignes électriques faisant l'objet de droits de passage dans l'intérêt public. L'Office ne s'est pas engagé dans ce genre d'activités en 1997-1998. Il a contribué à la mise en œuvre de l'Entente en jouant un rôle consultatif et facilitateur (présence aux réunions du Comité de sélection préliminaire de la vallée du Mackenzie, consultations sur le plan préliminaire d'utilisation des terres).

7.8 Revenu Canada

Revenu Canada est chargé d'élaborer un document d'information exposant divers points traitant des incidences fiscales pour les Gwich'in et des exigences en matière de livres et de registres. Ce document est presque achevé et devrait être très bientôt prêt pour examen.

7.9 La coordination des activités de mise en œuvre par le gouvernement fédéral

C'est la Direction de la mise en œuvre des ententes relatives aux revendications territoriales (DMO) qui coordonne la concrétisation des obligations du gouvernement fédéral aux termes de l'Entente. En 1997-1998, la Direction a continué de participer aux travaux du Comité de mise en œuvre tripartite et de consulter le GTNO et le CTG au sujet de la concrétisation des obligations du Canada aux termes de l'Entente.

La DMO a la responsabilité de garder contact avec tous les ministères et organismes fédéraux eu égard à leurs activités de mise en œuvre, intervenant au besoin et tenant à jour un rapport exhaustif sur la situation de la mise en œuvre dans son système automatisé de suivi des obligations relatives aux revendications territoriales.

Au cours de la période observée, la DMO a participé aux activités suivantes :

— examen quinquennal du plan de mise en œuvre;

— concertation avec les organismes de mise en œuvre pour évaluer les besoins de financement en fin d'année et proposer des recommandations sur les niveaux de financement à accorder pour l'exercice 1998-1999;

— faire fonction de secrétariat pour le Comité de mise en œuvre;

— examiner les budgets des organismes de mise en œuvre et gérer les ententes de contribution de ces organismes;

— coordonner la rédaction du rapport annuel portant sur l'exercice 1997-1998;

— participer à la nomination des membres des organismes publics créés aux termes de l'Entente;

— contribuer aux préparatifs associés à l'entrée en vigueur prochaine de la LGRVM.

Au cours de la période observée, on a financé les organismes suivants.

Organismes	Montant
Conseil tribal des Gwich'in — Financement de la mise en œuvre — Transferts de capital (déduction faite du remboursement des prêts) — Redevances sur les ressources	 40 569 $ 9 318 835 $ 231 058 $
Office des ressources renouvelables — Financement de la mise en œuvre — Étude sur l'exploitation de la zone visée par un règlement	 738 386 $ 185 470 $
Conseils des ressources renouvelables	44 204 $
Groupe de travail des terres et des eaux	882 297 $
Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest — Financement de la mise en œuvre — Taxes foncières	 216 488 $ 4 571 $
Groupe d'examen des répercussions environnementales dans la vallée du Mackenzie	753 928 $
Conseil provisoire de l'aménagement du territoire	313 000 $

7.10 Autres activités de mise en œuvre

Un rapport contractuel sur les différents cadres de référence applicables au programme de surveillance des effets cumulatifs a été achevé en janvier 1998. Le contrat a été géré par la DMO, conseillée par la Région des TNO du MAINC. La Région des TNO a évalué le rapport avec l'aide d'autres ministères fédéraux dans le but de définir la portée et l'axe du programme. Une évaluation des programmes de contrôle contingents est en cours, y compris des projets nationaux et régionaux visant à déterminer les possibilités de collaboration et les lacunes des programmes de contrôle actuels. Le recours aux connaissances traditionnelles et la participation de la collectivité sont deux clés indispensables au développement par le biais de la concertation.

En novembre 1997, le MAINC a fourni une aide financière à l'ORR pour qu'il organise un atelier conjoint le Conseil provisoire d'aménagement du territoire sur les zones protégées gwich'in. Conformément à l'article 16 de l'Entente, les organisations gwich'in sont consultées relativement à une stratégie de protection qui est élaborée pour le compte du GTNO par l'intermédiaire d'un partenariat entre le GTNO et le MAINC. Le CTG a été invité à être membre d'un comité consultatif que l'on est en train de créer pour favoriser l'élaboration de cette stratégie.

De plus, les responsables de la Région des TNO du MAINC ont rencontré chacun des conseils de bande des Gwich'in en avril 1997 pour procéder aux versement annuels des traités.

A1 | Membres des organismes de mise en œuvre

au 31 mars 1998

Conseil d'inscription

Barb Crawford	présidente
Robert Alexie, fils	
Frank Edwards, père	
Dolly Carmichael	
Carol Blake	

Office des ressources renouvelables

Robert Charlie	président
Jœ Benoit	
Chief James Firth	
Kevin McCormick	
Roger Binne	
James Hickling	
Robert Alexie, père	

Suppléant

Roger Peet
James Ross
Paul Latour

Conseil d'arbitrage

James Ross	président
Letha J. MacLachlan	vice-président
Robert Alexie, fils	
John U. Bayly	
Charlie Gaudet	
Willard Hagen	
Richard M. Hill	
Peter Ross	

Groupe d'examen des répercussions environnementales dans la vallée du Mackenzie

Gordon Lennie	président intérimaire
Len Colissimo	
Bertha Rabesca	
Alestine Andre	
Sarah Jerome	
Danny Yakeleya	

Conseillers techniques

Peter Bannon
Joe Benoit
Ruby L. McDonald
Brenda Kuzyk

Conseil provisoire d'aménagement du territoire

Piet Van Loon	président
Charlie Snowshoe	
Bob Simpson	
Karen LeGresley-Hamre	
Hall Mills	

Groupe de travail des terres et des eaux

Robert Alexie, fils	président
Willard Hagen	
David Krutko	
Norma Kassi	
Bob Simpson	

Conseillers techniques

Peter Bannon
Rudy Cockney

A2 | Carte de la région visée par le règlement

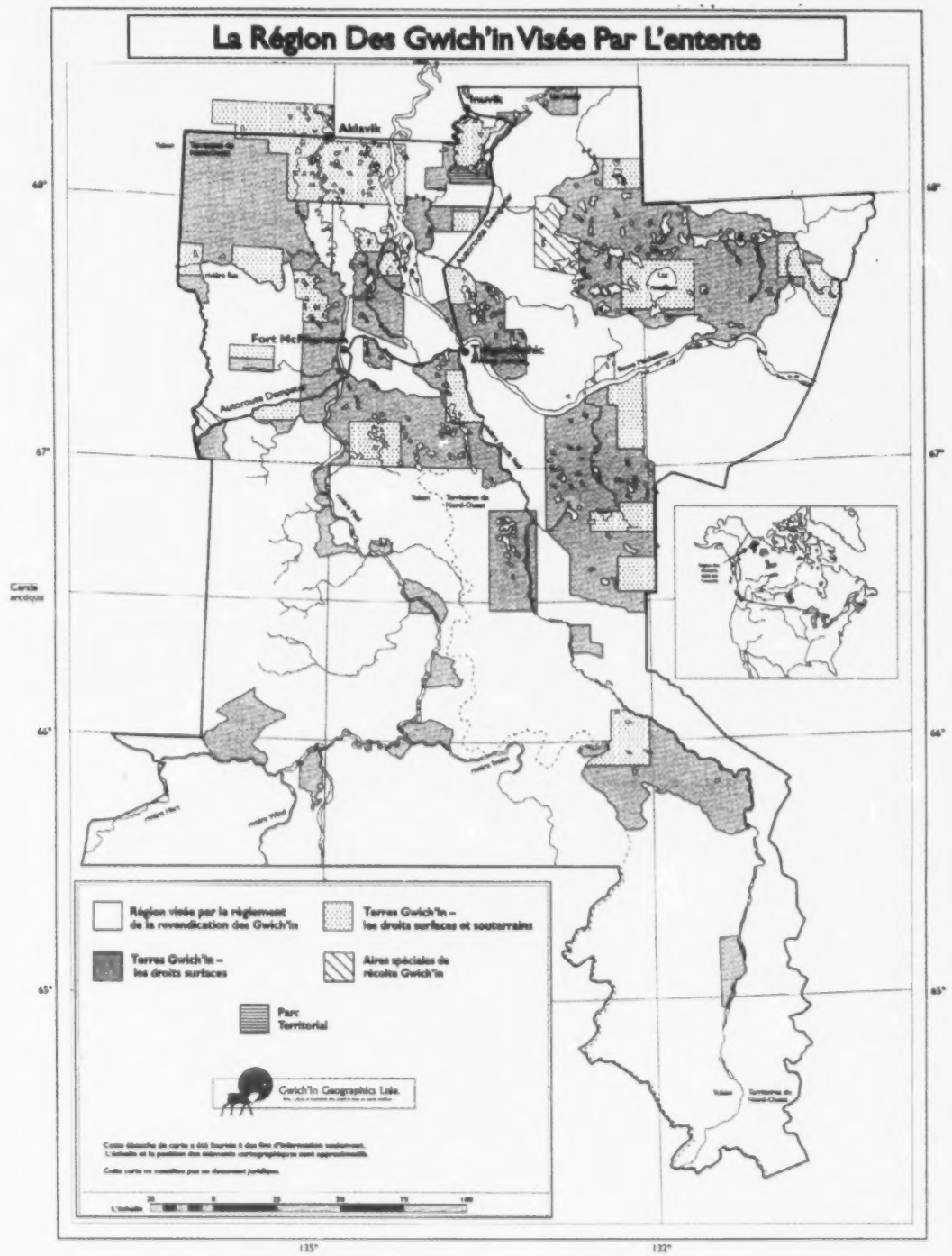

A2 | Carte de la région visée par le règlement

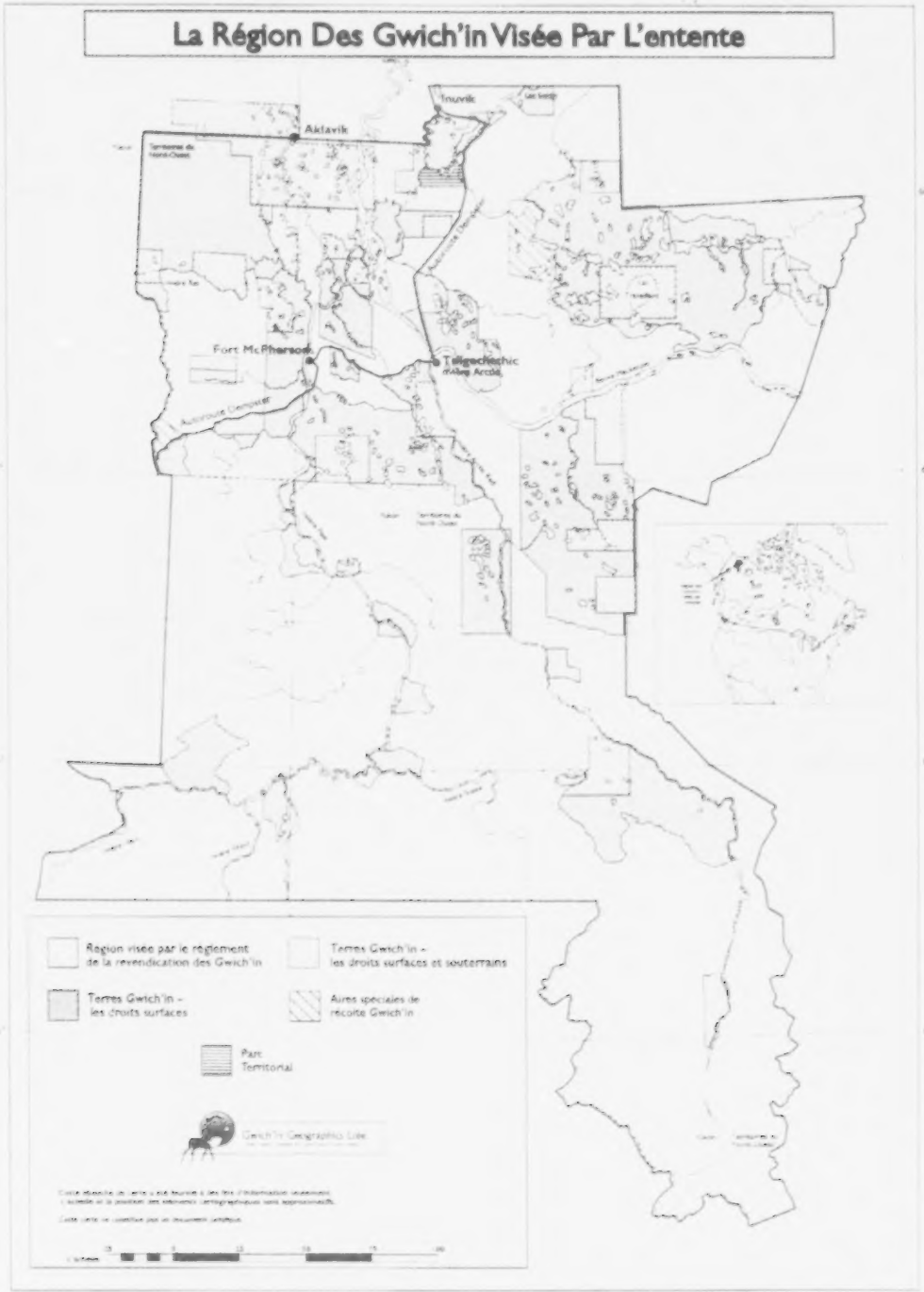
La Région Des Gwich'in Visée Par L'entente
Inuvik
Aklavik
Fort McPherson
Tsiigehtchic
Arctic Red River
Région visée par le règlement de la revendication des Gwich'in
Terres Gwich'in - les droits surfaces et souterrains
Terres Gwich'in - les droits surfaces
Aires spéciales de récolte Gwich'in
Parc Territorial

A3 | Calendrier des paiements de transfert

1992 à 1997

Date	Transferts de capital au CTG*
22 avril, 1992	2 000 000 $
23 décembre, 1992	7 426 766 $
22 avril, 1993	4 180 680 $
22 avril, 1994	6 271 020 $
22 avril, 1995	8 361 360 $
22 avril, 1996	9 318 835 $
22 avril, 1997	**9 318 835 $**
Total	**46 877 496 $**

** Déduction faite du remboursement des prêts au titre des négociations.*

A4 | Versements pour la mise en œuvre

1992-1993 à 1997-1998

Exercice	Versements pour la mise en œuvre
1992-1993	559 151 $
1993-1994	1 070 634 $
Fonds pour les études sur la faune	2 030 000 $
1994-1995	1 833 735 $
1995-1996	1 886 760 $
1996-1997	2 987 444 $
1997-1998	**3 174 342 $**
Total	**13 542 066 $**

Remarque : Total des versements au CTG, au GTNO et aux organismes chargés de la mise en œuvre.

A5 | Redevances sur les ressources

1992 à 1997

Exercice	Redevances sur les ressources
1992	10 122 $
1993	212 883 $
1994	197 009 $
1995	204 345 $
1996	242 090 $
1997	**244 261 $**
Total	**1 110 710 $**

A6 | Taxes foncières payées par les Gwich'in

1994 à 1997

Exercice	Montant
1994	4 306 $
1995	4 348 $
1996	4 571 $
1997	**4 571 $**
Total	**17 796 $**